

JOURNAL  
HISTORIQUE  
ET  
LITTERAIRE.

JUIN 1774.



A LUXEMBOURG,  
Chez les Héritiers d'André Chevalier, vivant Impri-  
meur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine Apost.

---

M. DCC. LXXIV.

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approbation  
du Commissaire Examineur.*

*Suite du Catalogue des Livres qui se trouvent  
chez l'Imprimeur de ce Journal.*

M

*In-Octavo.*

Mémoires de Cecile , écrits par elle-même ,  
revus par Mr. de la Place , 2 vol. 1762.

Mémoires historiques , politiques & militaires  
sur la Russie , contenant les principales révolu-  
tions arrivées dans cet Empire , & les guerres  
des Russes contre les Turcs & les Tartares ,  
2 vol. Lyon 1772 , avec Cartes & Plans.

Mémoires du Chevalier Guillaume Temple ,  
contenants un détail intéressant & curieux des  
intrigues de la Cour d'Angleterre &c. *La Haye.*

Mémoires historiques & critiques sur divers  
points de l'histoire de France , & plusieurs  
autres sujets curieux , par Mezeray. *Amst.*

Mémoires de Mr. de la Colonie , Maréchal des  
Camps & Armées de l'Electeur de Baviere ,  
contenants les événemens de la guerre , depuis  
le siège de Namur en 1692 jusqu'à la Bataille  
de Belgrade en 1717 , 3 vol. *Utrecht.*

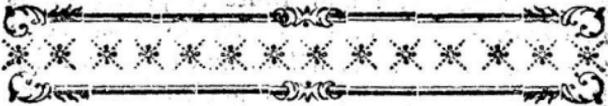
Mémoires présentés au Duc d'Orléans , Régent ,  
contenants les moyens de rendre la France très-  
puissante , par Boulainvilliers , 2 vol. *Amst.*

Mémoires historiques & critiques , commençants  
par Janvier 1722 & finissants par la même  
année , 2 vol. *Amsterdam.*

Mémoires sur l'Intendance de Flandres.

*Medicina spiritualis deducta & Medicina corpo-  
ralis.* Delphis.

*Menandri & Philomenis reliquia quotquot extant  
Græcè & Latine , cum notis Grotii Clerici ,  
fig.* Amst.



JOURNAL  
HISTORIQUE  
ET  
LITTÉRAIRE.  
JUN 1774.

---

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*L'Hygiène, ou l'art de conserver la santé, Poème latin de Mr. Geoffroy, Ecuyer, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, &c. traduit en François par Mr. de Launay, Docteur en Médecine, & Membre de plusieurs Académies littéraires. Un vol. 8°.*

COMME il y a aujourd'hui peu d'articles plus controversés par les Médecins que l'usage du Café, nous croions servir le Public en transcrivant le jugement de Mr. Geoffroy. Il suffit pour juger du mérite de son Poème, & des talens de son traducteur, auxquels les Litté-

rateurs ont déjà rendu toute la justice qu'ils méritent. " Que l'on cesse de nous vanter le suc de Liser autrefois si fameux ; ces vins mielleux & liqoreux que nos anciens estimoient tant, & les différentes boiffons si bien célébrées par les Poëtes. Les Dieux reçoivent avec transport, de la main d'Hébé & de Ganymède, des tasses remplies de la liqueur chaude & fumante du Caffé. Bacchus lui-même s'abreuve à longs traits de cette nouvelle boiffon. En effet Phœbus a doüé ce nectar des propriétés les plus salutaires. Il a voulu qu'il fût capable de rendre la force, de donner de la vigueur. Pourroit-il en être autrement ? L'ainertume précieuse qu'il contient n'a rien de rebutant ; ne fait sur le palais aucune impression désagréable ; mais elle est tellement tempérée, qu'elle réveille l'action des viscères languissans, & délecte en même-tems les buveurs. L'usage habituel du Caffé rend la digestion plus prompte & plus parfaite ; il dissipe cet amas de pituite que les alimens laissent dans l'estomac : il empêche qu'il ne s'en élève des vents & des flatuosités acides. Ses sels corrigent les aigreurs, son soufre divise les viscosités. La sécheresse de ses molécules absorbe la sérosité superfluë des humeurs. Dans le tems qu'on ignoroit les heureuses propriétés du Caffé, l'on étoit dans la nécessité d'abreuver du suc d'absynthe & de centaurée les infortunés mortels dont l'estomac affoibli se refusoit à ses fonctions. Aussi le voïoit-on se révolter contre un remède aussi fastidieux, pour une incommodité qui sembloit légère. Souvent même il le rejettoit avec de violens efforts. Mais est-il dans ces occurences un spécifique plus doux que le Caffé ? C'est là le véritable népente des anciens

qui calme les douleurs comme par enchantement. Cette liqueur subtile, pénétrant jusques dans les plus petits vaisseaux, ranime l'action de leurs fibres, foïette & divise le sang. Alors ce liquide accélère son mouvement, se disperse mieux dans toutes les parties du corps, arrose plus abondamment les replis tortueux des artères du cerveau. Je dis plus, le sang rarifié dans les veines, les gonfle; d'où s'ensuit une compression des nerfs voisins, qui rend leur oscillation plus vive & plus forte. Par ce moyen le corps devient plus vigoureux, l'esprit acquiert plus de liberté, la joie qui se peint sur le visage, manifeste les plus heureuses dispositions de l'un & de l'autre. Plus d'un Poëte fameux par la beauté de ses écrits, n'eut jamais que le Caffé pour Apollon, pour Pégate & pour Hippocrène. Le jus divin de Bacchus ne réveille pas mieux le courage, n'inspire pas mieux l'amour. Ne craignez donc pas de faire usage du Caffé, si la pituite vous énerve & vous appéstartit. Il arrêtera, s'il le faut, les progrès d'un embonpoint trop considérable; il empêchera que vous ne tombiez dans un sommeil accablant après le repas. Enfin, il aidera tellement votre estomac dans ses digestions, que vous ne tarderez jamais long-tems à sentir l'aiguillon de l'appétit. Mais il n'est point de bien absolu. Cette fleur, la gloire du Printems, le charme & l'ornement de nos jardins, soit par la douceur de son parfum, soit par le majestueux développement de ses feuilles, soit par le tendre incarnat de son coloris; la rose enfin cette reine de l'empire de Flore, cache des épines sous tant de beautés, & fait souvent de sensibles blessures : le fer, ce présent des Dieux qui, pour

l'utilité des hommes, se prête à tant d'usages différens, fournit également des outils propres à la culture de la terre, & des armes qui servent à multiplier le meurtre & le carnage. Il en est de même du Caffé : Sa liqueur toute flatteuse qu'elle est, devient nuisible, quand on en abuse indistinctement tous les hommes, ou qu'on en use sans nulle discrétion. La chaleur & la sécheresse de ses principes lui font pomper, il est vrai, le superflu des humidités de nos viscères; mais si nos humeurs sont peu sereuses, si nos fibres sont trop tendues, si nos nerfs trop sensibles s'ébranlent trop facilement, quelle foule de maux l'usage du Caffé ne produira-t-il pas ? Il fera comme de l'huile que l'on verseroit sur du feu : De nouveaux tourbillons de flammes se formeront bientôt de ce dangereux assemblage. En vain la nuit couronnée de pavots couvrira-t-elle la terre de ses voiles sombres, le Caffé causera des inquiétudes que le lit ne fera qu'accroître. Vous y serez dans une agitation perpétuelle. A peine un léger assoupissement se fera-t-il emparé de vos paupières, que le sommeil s'envolera, que vous resterez en proie au plus cruel accablement. Comment, en effet, Morphée relâcheroit-il des fibres que l'effervescence & l'activité du sang tiennent dans une tension violente ? Les commotions trop fréquentes qu'elles éprouvent, les irriteront & les flétriront de plus en plus; la lassitude rendra le corps incapable de se mouvoir, & le tremblement des membres fera la suite de leur faiblesse. „

Ce passage de Mr. Geoffroy a beaucoup de ressemblance avec l'éloge en Vers latins qu'un jeune Elève d'Apollon a fait de cette liqueur, &

que nous avons donné au Public en 1762.  
Comme il est peu répandu, nous croions obli-  
ger nos Lecteurs en le répétant ici :

*Qui gaudent plenas vino siccare lagenas ,  
Et tremulâ cyathos dextrâ duxisse rubentes ;  
Bacchus , tuas illi describant Carmine vites ;  
Sed nee , Cassæo tinctas qui vitibus undas  
Omnibus antefero , cui turgida mole fabarum  
Divitis Arrabiæ granaria præstat habere ,  
Quàm surrentino spumantia dolia vino ,  
Cassæum celebrare juvat ; venit hujus origo  
Hujus & utilitas cantanda modusque parandî.*

*Quas tibi quas tanto referat pro munere grates  
Stirps hominum , cui Cassæi fortuna latentem  
Noscere virtutem primò donavit & usum ?  
Felix illa dies , hirtas quâ fortè Capellas  
His loca perduxit plantis intersita pastor !*

*Accidit ut pastis somnos insueta salubres  
Pabula turbarent , ut noctis tempore toto  
Et saltus agerent importunosque tumultus.  
Hæc ubi vicini delata Abbatis ad aures ,  
Ille fabæ tenuis virtutem expertus , in ipsos  
Cænobii Monachos adhibet , ne sacra canente  
Cantica dormiscant. Hæc prima liquoris origo  
Hæc fuit utilitas ipsâ vel origine potûs ,  
Quem si sumpsiisset custos junonius olim ,  
Nunquam Mercurii virgâ mulcente , dolosos  
Argus inivisset somnos , præludia mortis.  
Tam bona si miseri duxissent pocula Troës ,  
Non itâ Grajugenâm ferro insidiante cohortes  
Intraissent Urbem somno vinoque sepultam.*

*Verùm vis varia est naturaque seminis hujus,  
 Quam meditando dein sapientior extudit usus.  
 Adjuvat infirmos stomachos, dapibusque coquendis  
 Præstat opem certam; hinc locupletis prandia mensæ*

*Claudit Caffæum, revocatque in corpora vires.  
 Quid quòd & infestos capitis ventrisque dolores  
 Edomat, humores cerebri, nubisque propellit?  
 At, quod præcipuum est, humano in corpore  
 motu*

*Cordis vitalem conservat & auget, & inde  
 Circuitu sanguis meat uberiore per artus.  
 Quid memorandum æquè Baccheia dona tulerunt?  
 Sunt tamen, haud ego diffiteor sua præmia vino,  
 Nec tua, Bacche pater, cunctis, scio, munera  
 sordent:*

*At quis nos recreas, his, tute fateberis ipse,  
 Sunt bona mixta malis: Lætum per seffa vigorem  
 Corpora si quandò revocas, frigusque senile  
 Si refoves, curas si pellis, sæpè minaces  
 In rixas agis, & corpus languore pedesque  
 Debilitas, sensus hebetas, turpemque podagram  
 Ingeris, & nimio siccasque coquisque calore  
 Membra: quod & certum est, crudis humoribus  
 implet*

*Sæpè caput, facis & tardas ad munia mentes.  
 Hæc secum arrabicum non fert incommoda do-  
 num;  
 Hoc impunè viri, matres, juvenesque senesque  
 Lætantur, prodest mirabilis omnibus humor.  
 &c. &c.*

*O felix Arabum tractus qui semina fundis  
 Tam pretiosa! plagis hæc perge immittere nostris.  
 O utinam Patriæ tales natura dedisset  
 Ferre sabas! sed non omnis fert omnia tellus.*

*Modèles de Lettres sur différens sujets, choisis dans les meilleurs Auteurs littéraires. Nouvelle édition. A Paris & se vend à Liége chez J. F. Bassompierre, fils, 1774. Un vol. in-8°. On peut l'avoir aussi chez l'Imprimeur de ce Journal.*

LE mélange judicieux que l'Auteur de ce recueil a fait de la théorie & de la pratique, rend cet ouvrage très-propre à former le style des jeunes gens, à leur donner le goût & la facilité d'écrire. Les excellens modèles qui viennent à la suite des leçons leur donnent plus de clarté & de force, & en assûrent le succès. On trouve dans ces Lettres des anecdotes déjà connues, mais que leur intérêt & la manière dont elles sont présentées reproduit toujours avec les graces de la nouveauté. On y voit des tableaux dont le tems n'a pas affoibli les couleurs & qui plaisent toujours par les graces de la naïveté & les traits d'une exacte vérité. Telle est la description de la Ville de Dinant, par Madame de Maintenon. *Imaginez-vous, Madame, qu'hier après avoir marché pendant six heures dans un assez beau chemin, nous vîmes un Château bâti sur un roc qui ne nous parut pas fort logeable, quand même on nous y auroit guindés. Nous en approchâmes sans trouver de chemin pour aborder : Nous vîmes enfin au pied de ce Château dans un abîme, & comme dans un puits fort profond, les toits d'un nombre de petites maisons qui nous parurent des poupées, environnées de tous côtés de rochers affreux par leur hauteur ; ils paroissent de fer, & sont tout à fait escarpés :*

il fallut descendre dans cette horrible habitation par un chemin non moins horrible. Les carrosses faisoient des sauts à rompre tous les ressorts ; les Dames se prenoient à tout ce qu'elles pouvoient attraper. Nous descendîmes après un quart d'heure d'effroi, & nous tombâmes dans une Ville composée d'une rue qui s'appelle la Grande, quoique deux carrosses n'y puissent passer de front. En plein midi on n'y voit goutte ; les maisons sont effroyables ; l'eau y est mauvaise & le vin rare : les boulangers ont ordre de ne cuire que pour l'Armée, & de laisser mourir de faim tout le reste ; on porte tout au Camp. Il y pleut à verse depuis que nous y sommes. Je n'ai encore vu que deux Eglises. On nous dit un Salut avec une si mauvaise musique & un encens si parfumé, si abondant & si continuel, que nous ne nous vîmes plus les uns les autres. Je ne vous dis rien de la saleté des rues ; mais en vérité le Roi a grand tort de prendre de pareilles Villes.

Le choix que le collecteur a sù faire des Lettres des Ecrivains célèbres dans l'art épistolaire, n'a pas laissé échapper celle de Mme. de Sevigné à Mr. de Coulanges, sur la mort de Mr. de Louvois.

Je suis tellement éperduë de la nouvelle de la mort très-subite de Mr. de Louvois que je ne sais par où commencer pour vous en parler. Le voilà donc mort ce grand Ministre, cet homme si considérable, qui tenoit une si grande place, dont le MOI, comme dit Mr. Nicole, étoit si étendu ; qui étoit le centre de tant de choses : Que d'affaires, que de desseins, que de projets, que de secrets, que d'intérêts à démêler ! Que de guerres commencées, que d'intrigues, que de beaux

coups d'échecs à faire & à conduire ! Ah ! mon Dieu, donnez-moi un peu de tems, je voudrois bien donner échec au Duc de Savoie, un bât au Prince d'Orange : Non, non, vous n'aurez pas un seul moment. Faut-il raisonner sur cette étrange aventure ? Non en vérité, il y faut réfléchir dans son Cabinet. Voilà le second Ministre que vous voyez mourir depuis que vous êtes à Rome : Rien n'est plus différent que leur mort ; mais rien n'est plus égal que leur fortune, & les cent millions de chaînes, qui les attachoient tous deux à la terre. Quant aux grands objets qui doivent porter à Dieu, vous vous trouvez embarrassé dans votre Religion sur ce qui se passe à Rome & au Conclave : Mon pauvre cousin, vous vous méprenez : J'ai oui dire qu'un homme de très-bon esprit tira une conséquence toute contraire au sujet de ce qu'il voyoit dans cette grande Ville ; il en conclut qu'il falloit que la Religion Chrétienne fut toute sainte & toute miraculeuse, de subsister ainsi par elle-même au milieu de tant de désordres & de tant de profanations : Faites donc comme lui, & tirez les mêmes conséquences.



Tableau du ministère de Colbert.

*Mens agit at molem.*

A Amsterdam 1774.

CETTE Epigraphe exprime toute l'étendue & l'énergie de ce tableau ; c'est Colbert qui régénere la France, qui la forme, qui l'agite & l'élève sur toutes les Puissances rivales. Il est

vrai qu'il trouva le chemin frayé par les grands  
 hommes qu'il remplaçoit, mais il faut être  
 grand soi-même pour soutenir & achever ce que  
 de grands hommes ont commencé. « Lorsque en  
 parcourant l'histoire on vient à considérer ce  
 siècle fameux, qui mérita de faire époque dans  
 les annales du genre humain, on voit de loin  
 Sully, Richelieu, en préparer en quelque sorte  
 l'avènement; bientôt on croit entendre Turenne  
 & Condé l'annoncer au monde au bruit de  
 leurs exploits; mais le nouvel éclat que répand-  
 oient sur leur Nation d'illustres Généraux, ne  
 lui donnoit encore qu'une vaine célébrité. Col-  
 bert paroît, son génie hâte la révolution qui  
 s'avançoit; la France apprend à connoître ses  
 ressources; Louis XIV. les moïens d'étendre &  
 d'affermir sa puissance; les Peuples ce qu'ils  
 valent sous un bon gouvernement; l'Europe,  
 ce que peut une Monarchie sous un grand Roi;  
 & l'Univers, que l'art de savoir employer les  
 grands hommes, est ce qui les fait naître. »

Fig. 1.

Les grands desseins sont les fruits d'une mé-  
 ditation profonde, & d'un esprit occupé à cher-  
 cher les principes des choses, à en fixer la na-  
 ture, à en prévoir les conséquences. C'est à des  
 observations sûres & à des projets lentement  
 combinés qu'on est redevable d'une exécution  
 rapide & brillante : « Il s'élevoit un homme  
 qui méditoit en silence les causes de la grandeur  
 & de la puissance des Empires; c'étoit Colbert;  
 tourmenté du désir de s'instruire, il s'étoit  
 appliqué dès sa jeunesse à les approfondir : En  
 jettant ses regards sur les Peuples de l'Europe,  
 il avoit vû le commerce & l'industrie tirer la  
 Hollande du néant, donner à l'Angleterre la  
 domination des Mers, étendre l'empire de

Fig. 7.

L'Espagne & du Portugal dans les deux Mondes, pénétrer dans le Nord, & répandre par-tout cet esprit d'intérêt qui liant les hommes entre-eux, devoit à la longue changer la face de l'Univers : Dès-lors il avoit jugé que ces deux mobiles alloient devenir la mesure de la force des Etats modernes, & que la prééminence appartiendroit à celui qui sauroit le mieux s'approprier leurs avantages. Rempli de ces idées profondes, & regardant la France comme faite pour obtenir cette supériorité, il cherchoit à connoître tous les moïens qui pourroient l'élever & la faire sortir de la foule des Nations. „

Ce qui acheve l'éloge de Colbert aux yeux du Philosophe, c'est qu'il n'étoit point seulement un grand Ministre, mais encore un excellent homme. Sans vanité & sans prétention, il ne faisoit le bien que pour le plaisir de le faire, il ne se plaisoit à voir son élévation que par le bonheur qu'elle envoïoit aux Peuples & la gloire qu'elle répandoit sur la France. *Je voudrois, disoit-il, que mes projets eussent une fin heureuse, que l'abondanceregnât dans le Royaume, que tout le monde fut content, & que sans emploi, sans dignité, éloigné de la Cour & des affaires, l'héritier crût dans ma cour.*

Les grands hommes paroissent rarement ce qu'ils sont, tandis que l'envie affoiblit l'impression de leurs vertus, ou que des plaintes multipliées s'élevent chez un Peuple plus occupé de ses maux qu'intelligent pour en deviner la cause. Le tems abolit l'erreur, & revendiquant les droits d'une réputation immortelle montre les Héros dans un jour qui ne s'obscurcit plus. „ Au milieu de leur cris, s'éleve la postérité qui s'assied sur sa tombe, & c'est delà qu'à

mesure que les générations s'écoulent & s'en-  
tassent dans la poussière, elle s'écrie : Peuples,  
qu'avez-vous fait ? Serez-vous toujours aveu-  
gles dans votre haine comme dans votre amour ?  
Savez-vous qui vous avez outragé ? savez-vous  
qui vous avez proscrit ? c'est ce Ministre bienfai-  
sant qui n'eut d'autre pensée que la félicité  
publique ; c'est ce génie tutélaire qui veille  
nuit & jour au salut de l'empire. Peuples, il  
vous aimoit ; le commerce, la navigation, les  
colonies qu'il vous ouvrit, tout l'atteste encore  
à vos yeux. C'est pour vous qu'il éleva ces  
Arts, ces Manufactures, comme des asyles, où  
vous pûssiez en tout tems trouver un abri con-  
tre l'indigence. Si vous êtes tranquilles, & pro-  
tégés, à qui le devez-vous ? si ce n'est à celui  
qui fit régner la Loi par-tout à la place de  
l'homme ; si vous êtes délivrés de la tyrannie  
obscur, sous laquelle vous gémissiez, à qui le  
devez-vous ? si ce n'est à celui qui vous rétablit  
dans tous les droits de citoyens que vous aviez  
perdus. D'où viennent donc ces clameurs qui  
retentissent jusqu'à moi ? Laboureurs, vous  
saviez combien il avoit allégé sur vous la charge  
des impositions publiques : Artistes, négocians,  
hommes de tous les états, vous ne pouviez  
non-plus ignorer tout ce que vous lui deviez :  
Cette ingratitude étoit réservée à cette multitu-  
de ignorante, à cette troupe stupide, qui ne  
voit pas d'où partent les malheurs qui l'accab-  
lent. Infortunés, qu'allez-vous devenir ? qui  
veillera sur vous ? qui portera comme lui vos  
plaintes au pied du Trône ? Peuples, vous avez  
perdu votre appui : puissiez-vous par vos lar-  
mes & vos regrets, reproduire encore des Mi-  
nistres qui soient tentés de se rendre vos pro-

secteurs ! Que ceux d'entre vous qui sentent le plus vivement les obligations que la France eut à Colbert, laissent tous éclater la reconnoissance dont ils sont pénétrés, pour qu'on apprenne ainsi qu'un grand homme jouit tôt ou tard des hommages du genre humain, & que si sa gloire est un instant obscurcie par des orages populaires, ma voix ne tarde pas à se faire entendre ; elle ne tarde pas à le tirer du tombeau pour l'exposer à la vénération du monde. »



Antonii de Haen, ratio medendi, &c. *Art de guérir, ou méthode de Médecine pratique de Mr. Antoine de Haen, Conseiller de Sa Maj. Imp., Tome VIII : contenant la quatorzième partie, avec une dissertation françoise, dans laquelle il réfute l'inoculation; & Tome IX. faisant le premier volume de la continuation, avec une lettre françoise, adressée par l'Auteur à un de ses amis sur la pleurésie &c.* A Paris chez P. F. Didot le jeune, Libraire de la Faculté de Médecine, Quai des Augustins, 1774.

**I**L faut, sans doute, que la réputation de Mr. de Haen soit bien établie, pour que la guerre constante qu'il fait à l'inoculation ne l'ait point affoiblie. Il est difficile de paroître grand homme & savant profond quand on combat des préjugés dominants & généralement applaudis. Mr. de Haen réfute l'inoculation par des raisons qui ont été souvent combattues, mais qui n'ont pas été réfutées ; ces raisons

font de deux espèces ; les unes regardent le *politique* de la question , les autres le *licite*. Quant au *politique*, Mr. de Haen soutient que plusieurs personnes n'ont jamais la petite vérole , & que d'autres l'ont deux fois ; il en conclut que l'inoculation est pernicieuse aux premiers , & inutile aux seconds. Il soutient qu'il n'est pas vrai qu'il meurt autant de monde qu'on le dit , de la petite vérole naturelle , & qu'elle cède presque toujours à une bonne méthode. Si ses calculs sont justes , il faut convenir que l'avantage de l'inoculation se réduiroit à zero , & que par-dessus il resteroit les inconvéniens & les dangers , dont nous avons parlé dans le Journal de Février dernier , p. 99.

---

*Le Mentor moderne, ou instructions pour les garçons & pour ceux qui les élèvent. Par Mad. Le Prince de Beaumont , 12 vol. in-12°.*  
A Liège chez J. F. Bassompierre, 1773 ; & se débite à Luxembourg chez l'Imprimeur de ce Journal.

**I**L n'y a , sans doute , pas dans ce Mentor l'éloquence & la Philosophie qui ont fait une si grande célébrité à l'Emile ; mais aussi n'y trouve-t-on ni les paradoxes ni les pernicieuses maximes du Citoyen Genevois. On découvre même aisément une connoissance du cœur humain bien supérieure dans ce traité simple & chrétien. C'est la vraie marche des idées & des affections d'un enfant : Il paroît que Mad. de Beaumont les avoit bien étudiées & qu'elle a été à même d'en suivre toutes les traces par des observations

observations longues & appliquées. Les élémens de toutes les Sciences que cet âge comporte sont rassemblés dans des entretiens qui ménagent la foiblesse d'une raison naissante, & suivent les progrès d'un développement successif. Parmi des leçons ordinaires & des moralités souvent répétées, on en trouve qui sont dignes du Philosophe le plus éclairé. Tel est ce passage sur l'aveuglement de l'esprit. " Il est vrai que cet aveuglement est une chose qui n'est pas concevable ; mais tel est l'effet du péché , mes enfans : il semble qu'il ôte la raison. Nous n'adorons pas les faux Dieux nous autres , mais nous commettons des péchés qui nous damnent comme l'idolâtrie : nous le savons fort bien, & cela ne nous empêche pas de les faire. D'où vient cela ? D'abord on commet une légère faute qu'on ne veut pas réparer, elle en attire une plus grande ; & de faute en faute on vient à en commettre une qui ôte la grace de Dieu : Celle-là cause des remords à un enfant qui a vécu dans l'innocence ; il les méprise, son cœur s'endurcit, ses yeux se ferment ; & il adoreroit une idole si cela lui paroïssoit nécessaire pour acquérir des honneurs , des richesses , ou se procurer des plaisirs. „

Peut-on mieux exprimer la nature de l'envie & la sagesse politique qui met à l'abri de ses traits que dans le passage suivant. " Ne vantez aucun des avantages dont il plaira à Dieu de vous gratifier, ceux qui vous environnent le regarderont comme un vol que vous leur faites. Un grand nom , de grandes richesses , des talens supérieurs sont des défauts qu'on ne pardonne jamais qu'à ceux qui oublient cette

» supériorité, & qui s'efforcent de se mettre  
 » au niveau de ceux qui ont été moins favo-  
 » risés. » (\*)

---

(\*) « Heureux, dit le sage Usbec, celui qui a  
 » assez de vanité pour ne dire jamais du bien de  
 » lui, qui craint ceux qui l'écoutent, & ne com-  
 » promet point son mérite avec l'orgueil des au-  
 » tres. »

---

Der Macedonische Held &c. Le Héros de  
 Macédoine, sous sa véritable forme. Poème  
 composé par le Baron Frédéric von der Trenck,  
 Major des Armées Impériales & Royales &c.  
 avec cette Epigraphe :

*Judice, quem nōsti, populo qui stultus honores  
 Sæpe dat indignis, & fama ferat ineptus:  
 Qui stupet in titulis & imaginibus.* Hor. L. 1. Sat. 6.

LE fameux Trenck, détenu dix ans prison-  
 nier dans la Citadelle de Magdebourg, a  
 donné naissance à cet ouvrage qui a été trouvé  
 parmi ses manuscrits lorsqu'ils lui furent enlevés  
 par des ordres supérieurs. Ce Militaire très-  
 mécontent d'Alexandre & de tous les Conqué-  
 rants en fait des tableaux où l'on ne peut s'em-  
 pêcher de reconnoître de la vérité & de la force.  
 On ne fait comment David s'est présenté à  
 l'esprit de l'Auteur occupé d'un ouvrage où ce  
 Roi Prophète ne sembloit pas devoir prendre  
 place. C'est dans cet endroit du Livre où l'on  
 découvre la trempe de l'esprit & du cœur de  
 Mt. Trenck. On voit un homme absolument

maîtrisé par son imagination, toujours amateur des extrêmes, qui ne connoît ni les droits ni les bornes de la modération. C'est la doctrine de Machiavel qui, selon Mr. Trenck, opéra la mort d'Urie & l'union de Bersabée avec David. Ce jugement suffit pour évaluer tout l'ouvrage. La haine de Mr. Trenck pour la Bible égale celle qu'il porte aux Conquéranrs : il n'a pas l'ame plus chrétienne que martiale ; & l'on peut dire que s'il n'avoit fait autre chose que cet ouvrage, il eut encore très-bien mérité & sa longue prison, & tous les revers qui aigrissent sa vie.

---

*Le Spectateur des montagnes où sont les mines de Saxe, par Mr. Gotthilf-Frédéric Oesfeld Pasteur & Inspecteur &c. A Halle 1774.*

MR. Oesfeld débute par un passage de Plinè qui paroît attacher trop d'importance à son ouvrage & qui pêche contre la maxime fondamentale d'Horace :

*Non sic incipies ut scriptor cyclius.*

La Physique, l'Astronomie, la Morale, s'unissent dans les réflexions de Mr. Oesfeld, pour former la plus grande variété ; mais cette variété devient souvent une vraie confusion. On voit clairement que dans la considération des montagnes l'Auteur a tâché de faire entrer toutes les parties de son savoir : on y trouve un traité presque complet sur les comètes, & l'Astronomie y tient autant de place que la Minéralogie. Il est vrai que les montagnes sont un

lieu propre à contempler le grand spectacle du Ciel paré de tous ses flambeaux, & la marche inexplicable de ces globes immenses qui, exposés depuis cinq mille ans à la vûe des hommes, sont encore aujourd'hui des mystères que la Philosophie n'a que foiblement éclaircis.

Des Cieux Mr. Oesfeld descend sur la terre, parcourt les montagnes, examine les minéraux, admire la Providence dans la structure de ces masses si riches, si utiles & si agréables; sans elles l'Univers ne montreroit qu'une uniformité ennuyeuse, les eaux perdroient leur salubrité & leur clarté, la chaîne des quadrupèdes, des oiseaux, des plantes perdroit ses plus beaux anneaux : Les vents dévasteroient les plaines, ou peut-être, ce qui seroit bien plus funeste, les vents n'existeroient pas. Dans les montagnes qui se prêtent à la culture, & qui couvrent les richesses de leur sein d'une terre labourable, le Peuple est plus actif, plus robuste, plus vertueux. L'innocence des mœurs y regne avec la santé & l'aspect vénérable d'une haute vieillesse. Il semble que Dieu lui-même, selon l'expression de l'Écriture, les regarde avec une espèce de complaisance.

*Et altitudi-  
nes montium  
ipse conspicit.*

---

*Dissertation critique sur la vision de Constantin.*

Par M<sup>r</sup>. l'Abbé de Voisin, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Professeur-Royal de Théologie, & Censeur-Royal. A Paris chez Dupuis, 1774.

Quelques Ecrivains obscurs, entr'autres Jacques Godefroy, Hornbeeck, Oisiel & Tollius, ont exercé contre la certitude de cette

fameuse apparition de la Croix une Critique déraisonnable. Mr. l'Abbé de Voisin s'attache ici à leur réponse ; il commence par établir que la réalité de ce fait n'intéresse en aucune manière la Religion, que c'est une discussion purement historique ; il expose le pour & le contre avec assez d'étendue, puisque son ouvrage n'a pas moins de 330 pages, & conclut que cette vision, telle qu'Eusebe l'a racontée, est un des faits les mieux attestés de l'Histoire Ecclésiastique. Une des raisons qu'il fait valoir habilement en faveur du prodige, c'est le silence de Julien dans ses écrits contre le Christianisme & contre Constantin, où il rassembra tout ce qui pouvoit flétrir la mémoire de cet Empereur. " La haine qu'il portoit au Christianisme ne lui permettoit pas de laisser subsister un monument si glorieux à cette Religion, & dont la vûe seule lui reprochoit si hautement son apostasie ; mais supprimer le monument d'un prodige ( le *Labarum* ), ce n'est pas réfuter le prodige, ce n'est pas même le contredire ; en un mot, Julien n'a rien fait, n'a rien écrit qui pût détruire la croyance de la vision de Constantin. „ Cependant l'histoire de la vision étoit très-connue à Julien, il savoit qu'elle avoit donné l'existence au *Labarum*, il connoissoit les écrits d'Eusebe ; il n'a donc trouvé aucun moyen de la nier.



---

*Dissertation sur la rétrocession de l'ombre solaire sur le cadran d'Achaz, luë dans une assemblée des Infecondi di Prato. Par le P. L. Pierre Borrani, de l'Ordre des Prêcheurs, & publiée par l'Académie, in-8°. A Pistoie chez Anto Bracali, 1773.*

LE P. Borrani examine si le fameux miracle qui fut accordé à Ezechias, pour gage de sa future guérison, ne s'opéra que sur les degrés qui formoient le cadran d'Achaz, ou si effectivement le Soleil replia sa marche sur l'espace déjà parcouru, pour faire reculer l'ombre du cadran. Malgré ce que disserte là-dessus le P. Borrani, il est plus naturel de croire que le miracle s'est borné au reculement de l'ombre. Le fameux Grotius a donné une description fort détaillée de ce cadran, & nous avons quelque peine à croire que la gnomonique ait été portée à un si haut point de perfection sous le regne d'Achaz. Selon toutes les apparences, les degrés dont parle l'Écriture, étoient ceux qui composoient le perron du Palais des Rois de Jérusalem, que l'ombre du bâtiment, ou de quelques monuments couvroit successivement pendant le jour; quelques curieux pûtent en prendre avec le tems l'occasion de partager le jour d'abord en quatre parties, ensuite en autant de parties qu'ils voulurent.



*Lettre de Mr. de Guignes à Messieurs les Auteurs  
du Journal des Savants, concernant un ou-  
vrage de Mr. Paw, intitulé : Recherches  
philosophiques sur les Egyptiens & les Chi-  
nois.*

IL étoit naturel que Mr. de Guignes ne  
laisât pas sans réponse l'ouvrage de Mr.  
Paw, opposé entièrement au système qui fait  
descendre les Chinois des Egyptiens ; système  
que Mr. de Guignes a appuyé de toutes les  
ressources de l'érudition & du raisonnement.  
Mr. de Guignes écrit assurément d'une manière  
plus sage que Mr. Paw ; mais nous ne pouvons  
nous empêcher d'adhérer à la plupart des obser-  
vations contenues dans les *Recherches philoso-  
phiques*. Nous en avons parlé dans notre Journal  
de Septembre 1773, page 159 ; & en plai-  
gnant les préjugés de Mr. P., sa suffisance, sa  
témérité, sa haine implacable contre le Chris-  
tianisme, nous avons rendu justice à un grand  
nombre de ses jugemens. Cela n'empêche pas  
que Mr. de Guignes n'ait pû trouver & n'ait  
trouvé en effet des inexactitudes & des faus-  
tés palpables. Il est très-vrai que Mr. Paw  
*parle avec assurance de ce qu'il n'entend pas &  
de ce qu'il ne fait pas*, & qu'à l'imitation de  
ces jeunes Savants, dont parloit un ancien  
Docteur de l'Eglise, il a cru se faire une répu-  
tation en détruisant celle des plus grands hom-

mes (\*) ; nous avons fait la même observation que Mr. de Guignes , & nous n'avons garde de la rejeter aujourd'hui qu'elle est adoptée par ce célèbre Académicien. Mr. de Guignes paroît surpris du peu de respect que témoigne Mr. Paw pour les saintes Ecritures , sur-tout pour le récit de Moïse , pour le langage des Prophètes &c : Nous n'avons pas éprouvé la même surprise ; Mr. Paw s'étoit fait connoître par les *Recherches sur les Américains* , où il avoit donné au parti philosophique toutes les preuves du plus entier dévouement. On y voit des principes non équivoques du matérialisme le plus simple. Il trouve qu'il est aussi difficile de savoir comment l'ancien Continent a été peuplé , que de se décider sur la population du nouveau. Nous avons connu Mr. Paw fort jeune , & nous avons prévu dès-lors que son imagination seroit sans bride , ses études sans plan réglé , ses décisions sans ménagement , ses prétentions sans bornes.

---

(\*) *Puerilis est jactantia , quod olim adolescentuli facere consueverant , accusando illustres viros , sui nominis famam quarere.* Hier. Epist. 18. L. 1.

*Eloge du Comte Charles Gustave Tessin , par le Comte André-Jean de Herpken , Sénateur du Royaume de Suède &c. traduit du Suédois par M. Zabern , Interprète des affaires étrangères. Brochure in-8°. A Paris chez Pissot 1774.*

**N**ous avons parlé de Mr. de Hospken dans notre Journal de Février dernier , page 131. On voit par le discours que nous annon-

çons que ce célèbre Sénateur est aussi habile Littérateur qu'il est sage politique; & que son application au bien de l'Etat ne préjudicie en rien au travail paisible des Muses. On jugera de sa manière de peindre par le tableau de la Police de Paris, que le Comte Tessin considérait comme la seule Ville où l'on pût observer & voir en action la science de gouverner. « Une Ville qui renferme, pour ainsi dire, un univers, où l'on peut voir d'un coup d'œil les extrémités opposées dans tous les genres, la grandeur & le néant, la magnificence & la misère; où les Sciences, les Arts, l'industrie habitent à côté de l'ignorance, de la stupidité, de la paresse; où brillent de grandes vertus, & plus encore des qualités qui les imitent; où prospèrent de grands vices qui se cachent souvent sous une autre forme, & qui se glissent par-tout avec d'autant plus de facilité que la Loi a peine à les reconnoître. Représentons-nous, Messieurs, la confusion que des penchans si opposés devoient faire naître chez un Peuple vif & plein de passions, s'ils n'étoient pas contenus par l'autorité & la sagesse; & lorsque nous voyons que ce mélange monstrueux a de la solidité, de l'harmonie & de l'ordre, qu'il entretient la vie, la sûreté & le plaisir, qu'il excite le génie dans tous les genres, qu'il alimente & fait prospérer les Sciences, qu'il multiplie les Arts & leur donne une infinité de formes; nous sommes obligés de connoître que l'homme n'est jamais plus admirable que quand il cherche à imiter les Loix par lesquelles le Créateur gouverne cet Univers, qui, abandonné à son inertie, retomberoit dans le chaos & le désordre, mais qui animé par l'esprit de

Dieu présente constamment un spectacle de merveilles. »

---

*Avis aux Princes.*

**P**Rinces & Rois, si vous savez l'histoire,  
 Vous avez tous présent à la mémoire  
 Ce grand combat, ce spectacle fameux,  
 Près d'Actium, lorsqu'on vit sur l'onde  
 Flotter l'Empire & le destin du monde.  
 Ce fût, je pense, en sept cent vingt & deux (a),  
 Vous savez tous comment l'habile Octave  
 Toujours heureux sans être jamais brave  
 Eut la victoire & ne combattit point :  
 Comment Antoine épris jusqu'au delire  
 D'une beauté perfide au dernier point,  
 Laisa pour elle & la gloire & l'empire.  
 Mais savez-vous, quand du combat d'Epire  
 Rome avilie attendoit un Tyran,  
 Ce que faisoit dans Rome un Courtisan ? (b)  
 Vous l'ignorez, & je vais vous le dire :  
 Il instruisoit douze de ces oiseaux  
 Au pourpoint verd, dont la langue indiscrete,  
 Comme nos fots, tant bien que mal répète  
 Les mots épars qu'on jette en leurs cerveaux ;

---

(a) Depuis la fondation de Rome,

(b) Ce n'étoit point un courtisan, mais un artisan. Il y a encore d'autres circonstances alterées dans ce recit, mais peu importe par rapport à la morale qu'il présente.

Six pour Antoine & l'autre moitié contre

Forment des vœux par le flatteur dictés.

Octave arrive, on vole à sa rencontre,

Et jusqu'aux Cieux ses exploits sont portés ;

Dès qu'il paroît suivi de ses phalanges,

Des Antonins les six cols sont tordus,

Le reste dit : *Vivat Octavius.*

Princes & Rois fiez-vous aux louanges.

---

*La Génération ou exposition, &c. traduite de  
la Physiologie de Mr. Haller, augmentée de  
quelques notes & d'une dissertation sur l'ori-  
gine des eaux de l'amnios. Deux vol. in-8°.  
A Paris chez Desventes de la Douc, Libraire,  
ruë St. Jacques 1744.*

**M**Algré les lumières de Mr. Haller & sa constante application à l'étude de la nature, on peut douter si les notes que l'Éditeur a ajoutées à son ouvrage, sont d'un mérite inférieur à l'ouvrage même. En ajoutant ses connoissances à celles de Mr. Haller, l'Auteur des notes convient avec le Physicien allemand que la génération des êtres vivans est un mystère que les Savants n'ont pû jusqu'ici & ne pourront jamais expliquer. " Si la découverte de la vérité étoit toujours le prix de la constance dans le travail & les recherches, & de l'exactitude des observations, peu de Savants auroient mérité autant que Mr. Haller, d'arriver à la certitude. Mais la nature a sans doute des secrets qu'elle se réserve, & dont elle refuse

également la connoissance aux génies les plus pénétrants & aux esprits les plus bornés. Vainement depuis plus de vingt siècles, le flambeau de l'expérience cherche-t-il à découvrir les loix que la nature observe dans la génération des êtres animés ; vainement quelques Physiciens de nos jours se sont-ils flattés de les avoir développées ; leurs observations réunies ne peuvent seulement pas nous indiquer quel peut être le mécanisme par lequel la nature donne la vie à l'homme, ni quel est l'instant physique où il la reçoit. „

Le succès qu'a eu autrefois l'ovarisme, & la vogue où est aujourd'hui l'animalisme dans une certaine classe de Physiciens, n'en impose pas à Mr. Haller, ni à son savant éditeur. „ On croit autrefois, dit celui-ci, & c'étoit un point de doctrine fort respecté que l'Univers avoit été formé d'un œuf. Cette idée toute folle qu'elle est, fut reproduite en partie dans le dernier siècle. Graaff, Valborn, &c. crurent avoir découvert des œufs dans les femelles de toutes les espèces. Ils publièrent leur découverte, qui étoit trop singulière pour n'avoir pas le plus grand succès. Tous les yeux des observateurs avec le microscope de la prévention, virent distinctement des œufs, & conclurent que c'étoient le germe de tous les individus ; rien ne parut alors plus clair que le mécanisme de la génération, l'œuf détaché de son nid par la trompe de fallope, &c. les œufs se soutinrent jusqu'à ce que Lœwenhoëck crut s'apercevoir, en y regardant de bien près que la liqueur féminale étoit remplie d'animalcules : Valisnieri, Needham soutinrent que c'étoient

incontestablement les premiers principes de la génération ; nous étions œufs dans le sein de nos meres , comme Castor & Pollux dans le sein de Leda , & maintenant nous voilà animalcules ou têtards. Mais jusqu'à quand se soutiendra ce système ? Jusqu'à ce qu'il en vienne un nouveau qui prouvera comme les précédens , l'inutilité des efforts que nous faisons pour arracher à la nature le voile dont elle se couvre dans le mécanisme de la génération. Le savant Mr. Haller a respecté ces mysteres & s'est attaché à des objets plus importants , &c. . . . Le mécanisme de la reproduction des êtres animés , dit son traducteur , est un mystère impénétrable à l'œil du Physicien ; cependant elle est le résultat d'un nombre de causes de détail qui ne nous sont pas entièrement cachées ; elle donne lieu aussi à beaucoup de phénomènes qui sont soumis à nos sens. »

Tous les Naturalistes éclairés ont pensé comme ces deux Savants. Nous en avons rapporté différens passages dans notre Journal de Février 1772 , page 92. Dans cet estimable ouvrage on trouve quelques erreurs de peu de conséquence , mais qui font désirer une plus grande exactitude. Par exemple , en parlant de l'animalisme , on place Mr. Valisnietî avec Mr. Needham : ces deux Physiciens en reconnoissant l'existence des animalcules en ont fait deux systèmes différens. Leurs opinions ne peuvent être rangées dans la même classe.



*L'homme du monde éclairé. Entretiens. A Paris  
chez Mourard 1774.*

L'Auteur s'applique à montrer les dangers d'une fautive Philosophie, l'influence du luxe sur la corruption des mœurs, les brèches que les Romains ont faites à la vertu, l'utilité des Maisons Religieuses dans un Etat & les ressourcés que présentent les biens ecclésiastiques : pour éclairer sur tous ces points les gens du monde, il a pris leur langage & plaisante avec eux, suivant l'avis d'Horace :

*Ridiculum acre*

*Fortius ac melius.*

*Lettres écrites d'Italie sur les curiosités naturelles de cette Contrée à Mr. Ignace Baron de Born, Chevalier du St. Empire Romain, Conseiller des Mines impériales &c. Par Mr. J. J. Ferber, in 8°. A Prague 1773.*

MR. Ferber a employé à peu près un an à parcourir l'Italie, & à former des systèmes sur la partie physique de ce País. Il en a tellement étudié le dedans qu'il a presque entièrement oublié le dehors. Mr. de Born, éditeur de ces Lettres, paroît très-prévenu en faveur des idées de Mr. Ferber; nous ne nous opposerons pas à l'estime qu'il en fait, mais nous avons un si grand éloignement de toutes les imaginations philosophiques en général, que nous ne

pouvons nous concilier avec celles qui se trouvent répandues en trop grand nombre dans ces Lettres.

---

De toutes les Sciences, dont les bornes ont été reculées par la lumière du siècle, il n'y en a point qui ait fait des progrès plus sensibles & plus utiles à la société que la Statique : Mr. Lavocat, Machiniste de Son Alt. R. le Duc Charles de Lorraine, continué à perfectionner & à simplifier les machines du plus grand usage : Il y en a plusieurs qui décèlent dans cet Artiste un talent rare & bien digne d'intéresser les vûes du Public. Il distribue des mémoires instructifs qui ne laissent rien à désirer pour la connoissance & l'emploi des machines. Ceux qui voudront jouir de ces découvertes peuvent s'adresser à l'Auteur, qui réside à Champigneul, près de Nancy : ils doivent avoir la précaution d'affranchir les Lettres.

---

*Poudre vulnérable pour la guérison des  
Asthmatiques.*

Le Sieur Boïer, Marchand Epicier-Droguiste, connu par la rare collection de plantes qu'il possède dans ses jardins, grand'ruë du Faubourg St. Martin, à Paris, ayant été incommodé pendant plus de vingt ans, dont il en a passé dix sans se coucher, d'un asthme violent, s'en est procuré la guérison parfaite avec la poudre vulnérable de laquelle il a fait la dé-

couverte à force de recherches & de travaux botaniques. Il entre dans cette poudre un très-grand nombre de plantes extrêmement chargées de sels & de soufre. Assûré depuis plus de sept ans, de sa guérison parfaite, le Sr. Boier croit, comme bon Citoyen, devoir donner part au Public de sa découverte, & s'offie de lui faire part de son remède.

---

La *Chaise à Porteur* est le mot de la dernière Enigme.

E N I G M E.

*J' Ai ma place ici-bas, Et je l'ai dans les Cieux ;  
 Je fais ma demeure ordinaire  
 Dans un antre profond, que d'un oeil radieux  
 Le Soleil rarement éclaire.  
 Ma démarche est irrégulière.  
 Je fais punir le curieux  
 Qui vient d'une main familière,  
 M'arracher de ces sombres lieux.  
 L'éclat n'est point ce qui me flatte ;  
 Admirez mon bizarre sort ,  
 Quand mon lugubre habit est teint en écarlate,  
 Je porte le deuil de ma mort.*

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

PETERSBOURG. ( le 30. Avril. ) Les adhérens du rebelle Pugatschew ont eu cinq ou six allarmes bien chaudes, dans le courant du mois de Février, & ils ont perdu bien du monde dans cinq rencontres différentes, où les Troupes impériales ont eu besoin de force & d'adresse pour rester maîtresses du champ de bataille. Depuis ce tems-là, divers détachemens de séditieux, subordonnés à un Corps plus considérable, commandé par Belotoredoff, un des principaux Officiers des rebelles, qui a déjà échappé plusieurs fois aux Russes, se répandent en bon ordre vers la Tartarie-Russe, le long des rivières & des lacs. D'autres détachemens se fortifient dans les quatre Dorogi, ou districts d'Uffa, & quelques-uns ne font que se porter d'un endroit à l'autre, en commettant par-tout toutes sortes de cruautés. Pugatschew lui-même, qu'on n'a pas encore atteint, tient toujours ses derrières libres vers la Sibérie & a déjà considérablement renforcé son Corps d'Armée par un grand nombre d'hommes, qu'il a tirés des mines de Permie. Ce rebelle a aussi tenté de mettre les Baskires dans ses intérêts, & l'on craint qu'il n'ait réussi à jeter dans son parti cette Peuplade féroce qui ne vit que de vol & de rapine, & qui sait affronter le péril & se battre avec une bravoure sauvage, qui est toujours dévancée par la terreur

qu'elle inspire aux Milices. La Ville de Raya-Sloboda, située à l'embouchure de l'Atamil dans l'Isel, a beaucoup souffert des ravages des rebelles, aussi-bien que les 12 Sawod, ou Forges impériales que font aller l'Isel, l'Uktus, le Sifert, la Kumenka & la Ljala. Les Forts de Scht-Schelkuns-kaja & de Poludennaja sont tout-à-fait détruits, avec plusieurs autres. Les trois Forteresses qui se trouvent entre les quatre Villages, situés dans l'espace de trente-trois werstes, depuis Kungur jusqu'à Catherinenbourg, de même que les deux Sloboda & les six Villages qu'il y a entre Catherinenbourg & la Ville de Tumen, dans une étendue de trente-cinq werstes, ne sont plus que de tristes monumens de la fureur de ces séditieux, qui ont enlevé différens Officiers militaires & civils du Gouvernement d'Orembourg, entr'autres le Receveur des Doüanes de Troizk avec sa caisse, un Secrétaire de la Chancellerie d'Uffa, & plusieurs autres qu'ils gardent comme des otages. — Les nouvelles de la grande Armée sont très-incertaines & contradictoires les unes aux autres. Tandis que la gazette de la Cour représente Mr. de Romanzow comme prêt à passer le Danube, d'autres avis le placent sur les bords du Niefter. Il paroît qu'on a oublié le siège d'Oczakow, qu'on avoit dit devoir commencer la campagne.

RIGA. (Le 27. Avril.) On ne sauroit plus douter que le chef des rebelles ne soit puissamment appuié. On s'apperçoit qu'il s'est tracé un plan d'opération fixe. Il a des bandes de coureurs qui errent sans ordre, comme autrefois les Scythes, mais il a aussi des Troupes disciplinées par les Officiers de toute Nation qu'il a tirés du fond de la Sibérie. Il sacrifie à

la première chaleur des Troupes impériales ces pelotons de coureurs, dont il se fait pour couvrir son Armée & pour dévaster les campagnes immenses, par où doivent passer les Russes. Pendant ces escarmouches, ces marches & contremarches qui divisent l'Armée du Général de Bibikow, le Cosaque séditieux renforce son corps d'Armée, sur-tout d'excellens chevaux, forme ses magasins & régle ses marches. L'idée qu'on se fait de lui, n'est pas celle qu'on doit s'en faire. Il n'y a point de bon Russe qui ne souhaite que Pugatschew ne soit qu'un vagabond intrigant; mais on commence à craindre que ce ne soit un séditieux trop instruit dans l'art de nuire à un Empire.

## TURQUIE.

CONSTANTINOPLE. ( *Le 20. Avril.* )  
Après avoir renforcé considérablement l'Armée du Grand-Visir, Sa Hauteſſe a porté toutes ses vûes vers la Marine. Outre les Vaisseaux qui ont été construits de nouveau, on en a acheté des Nations étrangères un grand nombre qu'on a tous armés en guerre. On croit ici que la Flotte ottomane sera partagée en deux divisions; que la plus considérable sortira des Dardanelles & ira croiser dans l'Archipel, tandis que la moins forte se tiendra dans la Mer-Noire. La Porte a frété des bâtimens légers, qui doivent transporter des troupes de débarquement; mais on ne fait si elles sont destinées pour l'Archipel, ou pour une nouvelle expédition dans la Crimée, ou enfin pour renforcer la garnison d'Oczakow. Le Séraskier de cette dernière Ville pourroit avec cette nouvelle Milice faire une diver-

non dans la Bessarabie. Quoiqu'il en soit, on ne parle plus de paix dans cette Capitale, & toutes les vûes du Gouvernement se portent à continuer la guerre avec la plus grande vigueur. On invite les Grecs mêmes à s' enrôler, en leur offrant huit piastres par mois, & l'exemption de tout tribut pendant le tems qu'ils seront au service. On promet un salaire encore plus considérable à tous les étrangers qui voudront s'engager, soit pour les troupes de terre, soit pour l'artillerie ou pour la marine.

Les nouvelles reçues de la Crimée sont très-favorables. Dewlet-Gueri-Kan vient d'informer Sa Hauteffe que les Russes ont évacué Keresch, & qu'il est entré dans cette Place avec les Troupes ottomanes. On ne sait si l'on doit attribuer la retraite des ennemis à l'état de foiblesse où se trouve leur Armée de Crimée, qui ne peut garantir tous les postes qu'elle occupoit, ou si ces troupes jointes à celles qui arrivent de l'intérieur de l'Ukraine, doivent être employées au siège d'Oczakow.

CANDIE. ( *Le premier Février.* ) Le Chevalier Riso, commandant un Chebec Russo - Grec, ayant rencontré le Chebec du Reis-Marabout-Oglou, d'Alexandrie, en a été attaqué. Le combat a été si opiniâtre que Marabout, après avoir été démâté de tous ses mâts, a mieux aimé faire sauter en l'air son bâtiment que de se rendre. Il s'est sauvé dans la chaloupe avec six de ses Officiers à Rhodes. Le Chevalier Riso a été lui-même si maltraité qu'il a été forcé d'aller se radouber dans l'Isle de Paros. — Osman-Pacha el Oualkil, Séraskier, Commandant-Général en Syrie, vient de faire la paix avec le Chérif Daher, les Druses & les Mu-

ualis ; & un Tartare expédié à ce dernier lui donne avis que la Porte lui accorde le Gouvernement de Seyde à Manicaané , c'est-à dire , à Bail emphytéotique. On y joint encore la Naplouse , les Pays<sup>s</sup> de Gaza , Rame , Jaffa & les montagnes de Zerbé & Beled Azeron ; de sorte que ce Chéik reste en possession de tout le Pays qu'il tenoit auparavant & de celui dont il s'est rendu maître , moyennant le miri qu'il promet de payer au Grand-Seigneur. Le même Tartare a annoncé à ce vieux guerrier que le Kapigi , porteur du Skaticherif ( Ordonnance du Grand-Seigneur ) & de la pélicie d'investiture , doit arriver incessamment.

BARUTH. ( Le 10. Février. ) Cette Ville est enfin délivrée des Russè-Grecs. Leur Escadre , commandée par les Sieurs Joanni & Marco Voinowich , Panoyoti , Coriel & Kaxicow , a mis à la voile. On leur a payé 500 bourses , & on leur a donné une obligation pour les 100 qui doivent compléter les 600 qu'on leur avoit promises. Le Chéik Daher a fait embarquer un Officier pour solliciter de nouveaux secours pour la Flotte. La Ville a été renduë au Grand Emir des Druses , qui en a pris possession.

## P O L O G N E.

VARSOVIE. ( Le 3. Mai. ) Comme les vagues de la mer , les affaires se pouffent ici l'une l'autre , & font dispatoitre pour un certain tems , celles qui occupoient le plus l'attention du Public. Lorsque la Délégation reçut , le 11. du mois passé , par une Estafette que lui avoit expédiée Mr. Kraszewski , Régimentaire commandant dans la Grande - Pologne , la nou-

velle de l'entrée des Prussiens dans les Pro-  
 vinces laissées à la République , tous les  
 Membres en parurent extrêmement étonnés,  
 & l'on convint de remettre la délibération au  
 lendemain, 12 Avril. Ce jour-là l'on résolut  
 de faire défendre à Mr. Kraszewski de céder  
 aux sommations des Prussiens. Ensuite l'on  
 arrêta de remettre aux Ministres des deux Cours  
 Impériales, comme Garantes du Traité récem-  
 ment conclu avec Sa Majesté Prussienne, une  
 Note, \* par laquelle on réclamerait forte-  
 ment l'exécution des engagements, pris il y  
 a encore si peu de rems, & l'on demande-  
 roit que les deux Cours, en vertu de leur  
 Garantie, engageassent la troisième, qui ju-  
 geoit à propos de violer sitôt la foi de ses  
 promesses, à retirer ses Troupes des Di-  
 stricts non compris dans la cession faite par  
 la République, & à observer exactement la  
 lettre du Traité. » Cette Note fut dressée &  
 remise encore le même jour. En attendant quel  
 en sera l'effet, on prétend que la plupart des  
 Délégués refusent de s'assembler, alléguant que  
 leurs Séances sont désormais inutiles, puis-  
 qu'on ne se fait aucun scrupule de rompre les  
 engagements pris avec la Délégation au nom  
 de la République, presqu'au même moment  
 qu'on y a mis la dernière main. Au reste le Pays,  
 que la Cour de Berlin vient de nouveau de s'ap-  
 propriier, est des plus fertiles, sur-tout en  
 bois : On y trouve entre - autres la grande  
 Forêt d'Einfiedel.

Le projet d'un Conseil permanent continué  
 à essuyer de grandes contradictions ; mais il  
 reste toujours fortement appuyé par le Ministre  
 de Russie. La Délégation a accordé à Mr.

Massalski, Evêque de Vilna, le titre de Prince qu'il avoit demandé. Dans le Diplome qui lui en a été expédié il est dit, *qu'il a mérité cette marque d'égard de la Délégation par son zèle pour le bien de la Patrie & son application aux affaires publiques.* Quelques Délégués proposèrent à cette occasion de faire une Constitution, en vertu de laquelle la Famille Lubomirski, qui jouit du titre de Prince dans l'Empire, auroit les mêmes honneurs dans la République; mais le Prince Lubomirski, Grand-Maréchal de la Couronne, trop généreux pour chercher d'autre distinction que celle de la vertu, & trop bon Patriote pour vouloir tirer son aggrandissement du sein des malheurs de sa Patrie, déclara, *qu'il n'accepteroit point cette offre, & qu'il suffisoit à sa Famille de jouir de la Prérogative de Prince dans l'Empire, contente d'être, dans une République, égale à ses Concitoyens.*

Comme si les différends au sujet du Conseil permanent, des Dissidens, de la Confédération de Bar, & tant d'autres affaires ne suffisoient point pour alimenter les dissensions civiles, l'abolition des Jésuites est venue fort à propos pour faire de leurs Biens une nouvelle pomme de discorde. Le gros de la Nation semble très-mécontent de l'esprit d'intérêt particulier & des vûes personnelles, qui ont éclaté si manifestement dans la manière, dont on a procédé à leur adjudication: On se plaint que quelques Membres de la Délégation, se prévalant du crédit qu'ils se sont acquis, souvent aux dépens du bien public, ont été favorisés dans cette distribution au préjudice d'autres, qui ont rendu des services du moins aussi essentiels &

aussi déintéressés à la Patrie. Cependant l'adjudication tire à sa fin. Les trois Princes de la Maison Sulkowski y ont participé pour un million & demi de Florins polonois, le Comte Poninski, Maréchal Général de la Confédération, pour 500 mille, le Prince Martin Lubomirski & Mr. Stempkowski, Castellan de Kiovie, chacun pour 500 mille, &c. Toute l'argenterie qui a été trouvée dans les Maisons de la Société, a été portée à l'Hôtel de Monnoie.

Depuis que le Major Hasslein a conduit des Troupes Russes à Ciacovie, il est passé encore par cette Ville un détachement de 300 hommes de la même Puissance, venant de Keun & allant occuper la même Place sous les ordres du Lieutenant-Colonel de Pahlen qui, à son arrivée en a pris le commandement, & s'en est fait remettre les clefs par le Magistrat.

Malgré les plaintes que le Ministère de Varsovie a portées au Baron de Stackelberg contre les Grecs Schismatiques, les vexations de ces fanatiques stupides & ignorans n'ont point diminué: Ils maltraitent les Prêtres du Rit Latin par tout où ils les trouvent, & leur donnent ce qu'ils appellent *l'onction des Freres non-unis*, c'est-à-dire, autant de coups de bâton qu'ils en peuvent supporter. Cependant ces malheureux opprimés, ayant trouvé un jour l'occasion favorable, ont réciprocité leurs injures, & ont attendu dans une embuscade les Non-unis, sortant d'une Eglise dont ils s'étoient emparés par violence, & où ils avoient chanté le *Te Deum* en actions de grâces du succès de leurs exploits. Ils les attaquent à l'improvise, en blessent quelques-uns, & se saisissent de plusieurs au-

tres, qu'ils retinrent en otage pour les échanges contre leurs Compatriotes, que les Russes, Protectors des Non-unis, avoient mis en prison. Ces excès commis par les Grecs Schismatiques & par les Troupes d'une Souveraine, dont les principes modérés sont connus de toute l'Europe, & qui Elle même réclame à Varsovie la tolérance la plus étendue pour les Dissidens, ont donné lieu à un Imprimé en Langue françoise, plein de vérité & de force, de 4 pages in 4<sup>o</sup>., dont il s'est répandu quelques Exemplaires, & qui a pour titre *Exposé de l'état de la Religion en Ukraine.*

MITTAU. (Le 30. Avril.) Les articles que le Duc de Courlande a envoies à Varsovie, pour y être inférés dans les nouvelles Constitutions, sont au nombre de dix-huit & continuent de faire beaucoup de sensation. Les Conseillers suprêmes du Duché, informés des vûes qu'a le Duc de se rendre indépendant, ont envoié à ce sujet une note à leurs Députés pour être remise au Roi de Pologne & au Ministère, ce qui a eu lieu. Les Conseillers suprêmes déclarent dans cette note qu'ils n'ont aucune connoissance des points en question, & qu'ils les regardent comme nuls & dénués d'autenticité. Il s'est tenu à cette occasion une assemblée chez le Ministre de Russie, dans laquelle s'est trouvé Mr. Fick, Conseiller du Duc, ainsi que les Députés des Etats de Courlande, qui y ont protesté contre les demandes du Duc, que Mr. Fick vouloit appuyer. Malgré cette protestation, on ne doute pas qu'il ne s'opère de grands changemens dans l'état politique de la Courlande, & que le Duc soutenu de la protection puissante de la Russie n'obtienne de grands avantages.

DANTZIG. ( *Le 30. Avril.* ) Malgré les avis inférés dans la Gazette de Berlin , il est très-certain que les Troupes prussiennes se sont avancées jusqu'à la Wartha, & ont érigé des poteaux de limite par-tout le País qu'elles ont occupé : Le dernier de ces poteaux chargés d'Aigles-Prussiennes se trouve près de Kleczow, Ville du Palatinat de Kalisch, à peu de distance des frontières de celui de Brzesc en Cujavie, dans le Powiat de Konin, entre le Lac de Goplo & la Wartha. Le poteau de Jurisdiction polonoise, qui y étoit, a été ôté par les Prussiens & porté à l'Hôtel de Ville. On voit même ici des copies d'une Ordonnance ou Rescrit donné par l'Intendant en chef que le Roi de Prusse a établi en Cujavie, en date du 4. de ce mois, « par lequel » il défend aux habitans des districts dans les » Palatinats d'Inowroclaw & de Kalisch, occupés » de la part du Roi son Maître, d'obéir à l'avenir » à aucuns ordres de Sa Maj. Polonoise ou de la » Commission du Trésor, ou de payer aucun » Impôt à la République ou à la Couronne de » Pologne, leur enjoignant au contraire de » garder l'argent, qu'ils devoient payer à titre » de droits, jusqu'à ce qu'il soit demandé par » autorité légitime; leur promettant en même- » tems toute protection & sûreté de la part de » son Souverain. » On assure cependant que Mr. Kraszewski, Régimentaire Commandant dans la Grande-Pologne, a vigoureulement exécuté les ordres qu'il avoit reçus de la Commission de Guerre de ne pas obéir aux sommations des Officiers prussiens, à moins que d'y être absolument contraint par une force majeure. Il est resté non seulement dans ses postes, mais il a aussi fait ôter les Aigles prussiennes, plantées dans

les districts de son Département. Sur cet avis le Capitaine prussien, qui commandoit le détachement chargé de cette occupation, lui en a demandé les raisons. Mr. Kraszewski lui a répondu, qu'il exécutoit les ordres de la Commission de Guerre de laquelle il dépendoit. L'Officier prussien n'ayant pas des instructions suffisantes pour soutenir son invasion par la voie des hostilités, s'est retiré. On attend avec impatience, tant les suites de cette rencontre, que le dénouement général de la situation plexe & inexplicable de la Pologne & de la conduite des trois Cours à son égard.

PLOKO. ( *Le 30. Avril.* ) L'Officier prussien, Commandant de quelques Districts dans le Palatinat d'Inowroclaw, y a fait publier un Universel, dans lequel il déclare que, faute d'avoir bien connu d'abord les Pais sur lesquels le Roi son Maître a des droits incontestables, il avoit encore pris possession de ceux-ci, qui n'avoient pas été compris comme ils devoient l'être dans son partage; défendant en conséquence à tous Supérieurs ecclésiastiques, à tous Nobles & autres de recevoir à l'avenir (à commencer du jour de la publication de cet Universel) des Constitutions, Universaux, Rescrits du Roi & de la République de Pologne, ni de faire passer, comme ci-devant, des impôts à Varsovie, mais de les verser dans la caisse de leur nouveau Souverain, & de reconnoître le Conseil Supérieur établi récemment dans les Districts de ce Palatinat. On a rendu publique la réponse des trois Ministres aux représentations de la République contre ces nouvelles prétensions : En voici la teneur.

Le soussigné bien fâché des nouvelles allarmes que causent à l'illustre Délégation les derniers avis de la Grande Pologne, qui ont donné lieu à sa Note du 12. du courant, en rendra fidèlement compte à sa Cour, ainsi que des motifs qu'elle croit avoir de réclamer la Médiation de Sa Maj. Imp & Royale, à l'égard de la nouvelle diminution des frontières de la Pologne. Une réponse plus positive de la part du soussigné seroit d'autant plus difficile pour le moment, que la mission que les Etats de la République ont jugé à propos de faire aux trois Cours en dernier lieu, pour ce même effet, les mettra pleinement & directement au fait des intentions & mesures de sa Cour, relativement à cette circonstance.

Fait à Varsovie le 14. Avril 1774.

Le Baron de REWICKI.

Le soussigné a eu l'honneur de recevoir la Note qu'il a plu à l'illustre Délégation de lui faire remettre en date du 13. de ce mois. Comme elle a pour objet les mêmes plaintes qui avoient occasionné la dernière Deputation, le soussigné se trouve d'autant plus dans l'impossibilité de donner à sa réponse un caractère différent de la dernière, que déjà la République a pris, par les missions qui se sont faites, le parti d'aller à la source la plus capable de la tranquilliser. En attendant le résultat de cette démarche, l'illustre Délégation seroit très sagement de continuer l'ouvrage des affaires intérieures & de communiquer entre autres aux trois Ministres ses réflexions sur le Projet du Conseil permanent. Sa Maj. l'Impératrice de Russie, inébranlable dans ses sentimens pour la Pologne, observera le plus religieusement du monde le dernier Traité, mais interposera aussi ses bons offices auprès des deux Puissances se

*Alliés, dans le cas qu'au règlement des limites par les Commissaires, cette matière fut sujette à des discussions.*

A Varsovie le 14. Avril 1774.

Le Baron de STACKELBERG.

*Le soussigné Ministre Plénipotentiaire de Sa Maj. le Roi de Prusse, ayant reçu de la part de la Délégation une Note, dont le contenu roule à peu près sur le même objet que celle qui lui a été remise le 16. du mois dernier. Il ne sauroit faire davantage pour le présent que de se référer à la réponse qu'il a eu l'honneur d'y donner alors, afin de ne pas tomber dans les répétitions continuelles & pour ne pas repliquer obscurément à une question qui paroît être faite dans un sens trop mystique. En attendant, il ne manquera pas d'envoyer à sa Cour celle qui vient de lui être insinuée, en date du 14. du mois courant, & dès qu'il recevra quelque résolution à ce sujet, il ne manquera pas d'en communiquer avec l'illustre Délégation.*

Varsovie le 16. Avril 1774.

Le Baron de BENOIT.

## ESPAGNE.

GIBRALTAR. ( Le 25. Avril. ) Selon des Lettres de Barbarie, le 10. du mois dernier, on vola à une des Femmes de l'Empereur de Maroc, sur la route de Maroc à Salé, une cassette qui renfermoit ses bijoux & ses diamants, & qu'on évalué à 40,000 ducats (environ 420,000 liv.) Le Pachâ de Maroc partit sur le champ pour Cidbel-Hahec; celui de Hancaran, divers Alcâides & deux enfans de l'Empereur s'ottirent à la tête d'un corps de Troupes, & se saisirent

indistinctement de toutes les personnes qu'ils rencontreroient sur les chemins. Les prisons en sont remplies; mais on n'a pû encore retrouver les bijoux, parmi lesquels est le beau diamant, dont l'Ambassadeur de Portugal avoit fait présent à l'Empereur.

## PORTUGAL.

LISBONNE. ( *Le 25. Avril.* ) La Reine a été transportée au Palais d'Ajuda en chaise, depuis le Quay de Belem, où Sa Majesté avoit débarqué. Le Marquis de Pombal est fort indisposé d'un rhume. Le Roi ne lui a point encore donné d'adjoint au département des affaires étrangères, à la place du Sieur Scabra, qui a été exilé. M<sup>sr</sup>. Muti-Bussi, nouveau Nonce du Pape, qui arriva le 5. n'a eu sa première audience publique du Roi qu'après les Fêtes de Pâques; & quelques semaines après le Cardinal Conti retourna en Italie. Le nommé Francisco-Romano Coelho, Defembargador, nouvellement dégradé, par ordre de Sa Maj. Très-Fidèle, craignant d'être poursuivi pour les exactions qu'on l'accuse d'avoir commises au Brésil, a disparu, & l'on croit qu'il a passé en Angleterre.

## S U E D E.

STOCKHOLM. ( *Le premier Mai.* ) Le Roi a nommé Mr. Jacob Gerner, Chevalier des Ordres de l'Épée & de Vasa, Commandant de la Forteresse Louisa en Finlande, avec rang de Colonel. Il a réglé, en sa qualité de Chef des Gardes, que les Officiers & bas-Officiers de ce Corps eussent à se trouver tous les matins à la

parade. Sa Maj. voulant encourager ses Sujets à bâtir leurs Maisons en pierre, tant pour prévenir les incendies, que pour ménager le bois dans les forêts, a envoyé des médailles d'argent à Mrs. Hellberg & Didrichson, Membres de la Magistrature à Osthhammer, qui en avoient donné l'exemple & les a affranchis de tout impôt pendant 20 ans, eux, leurs femmes & leurs enfans.

Le Comte de la Gardie, Maréchal de Cour, a été nommé Ecuier de la Reine Mere, & le Chambellan Piper est devenu Maréchal de Cour. Depuis le 12. Octobre 1773, jusqu'au 25. Janvier 1774 on a condamné trente-deux personnes à cent dalers d'argent d'amende, pour avoir violé la défense de distiller le grain en brandevin. Les Gardes & le Corps d'artillerie vont camper aux portes de cette Capitale, à la place où elles faisoient leurs exercices l'année passée, pour les renouveler ce Printems.

Les Baillifs & Magistrats des Villes de Montagnes ont été munis d'une plus grande autorité pour empêcher l'abus qu'on fait du bois & les dégats qu'on fait aux forêts dans ces contrées. Ensuite du rapport de la Justice de la Cour, le Roi a restreint avec sa modération & sa sagesse ordinaire la liberté de la Presse. Les Livres qui parlent de Religion seront soumis à une censure austère : les autres ne devront pas être censurés avant l'impression, mais ceux qui blesseront l'honnêteté, la décence & les mœurs, les critiques & libelles contre le Gouvernement, la Famille Royale, le Sénat & les Sénateurs, seront punis selon les Loix civiles du Roïaume. Les Imprimeurs doivent en ce cas déclarer le

nom de l'Auteur, sans quoi ils seront punis eux-mêmes comme l'Auteur.

## ANGLETERRE.

LONDRES. (Le 6. Mai.) Après l'expédition du Bil pour la punition de la Ville de Boston, le Ministère & le Pailement ont donné leur attention à la réforme du Gouvernement de la Province de Massachusett's-Bay : il est dit dans le préambule du Bil, concernant cette réforme, que par les Lettres-Patentes, données sous le grand sceau d'Angleterre dans la troisième année du règne de Guillaume & Marie, pour unir, ériger, & incorporer les différentes Colonies &c. y mentionnées, en une seule réelle Province, sous le nom de Massachusett's-Bay, il fut entr'autres ordonne, que Leurssdites Majestés nommeroient le Gouverneur; & qu'à l'expiration du terme, durant lequel les vingt-huit personnes, nommées par les Lettres-Patentes, seroient les premiers Conseillers & Assistans du Gouverneur, il en seroit choisi tous les ans par l'Assemblée générale un pareil nombre pour les remplacer. Comme il s'est trouvé, par une expérience répétée, que cette façon d'élire & les autorités & privilèges y attachés sont très-mal adaptés au plan de Gouvernement établi, & que, bien loin de répondre au but qu'on s'y étoit proposé pour l'avancement de la prospérité intérieure, de la paix & du bon Gouvernement, ainsi que pour le maintien de la juste subordination aux Loix de la Grande-Bretagne; cette manière d'exercer les susdits pouvoirs & privilèges &c. par des personnes ainsi élues, a été depuis quelque tems telle qu'elle tendoit très-manifestement à contrecarrer & éluder l'exécution

*l'exécution des Loix , à affoiblir l'attachement des fidèles Sujets de Sa Majesté, & à encourager les mal-intentionnés dans ladite Province à procéder même à des actes de résistance directe au mépris de l'autorité de Sa Majesté, cette dernière démarche ayant déjà eu lieu dans la Ville & le voisinage de Boston : ces circonstances & la continuation des avantages qui résultent du commerce & de la correspondance entre ce Roïaume & cette Province, ainsi que la juste subordination de celle-ci à la Couronne & au Parlement de la Grande-Bretagne, exigent absolument qu'on ne souffre plus long-tems cette méthode d'élire tous les ans lesdits Conseillers & Assésians, mais que leur nomination se fasse à l'avenir sur le même pied qu'elle se fait dans les autres Colonies ou Plantations de Sa Majesté en Amérique, dont les Gouverneurs sont établis sous le Grand-Sceau de la Grande-Bretagne.*

Le Roi a nommé le Lord Catchard son représentant à l'Assemblée générale du Clergé d'Écosse. Tous les Officiers des Régimens dans les trois Roïaumes ont eu ordre de rejoindre au plutôt leurs Corps respectifs, afin qu'ils soient complets pour la revue générale qui s'en fera incessamment. Le Roi a fait un nouveau règlement, par lequel il y aura désormais 4 Régimens d'Infanterie & de Cavalerie en Irlande, au-lieu de 22, & cinq en Amérique, au-lieu de trois, tous à la solde de l'Irlande; de sorte qu'il y aura toujours 12000 hommes de troupes effectives sur l'établissement dudit Roïaume. Tous les Navires de la Compagnie des Indes, destinés pour l'Inde & la Chine, sont partis pour se rendre à leur destination. Il se fait à Portsmouth, Plymouth & autres Ports de ce Roïaume de

grands préparatifs pour la revûe de la Marine, que le Roi se propose de faire dans le courant de ce mois, accompagné de la Reine & de la Famille royale. C'est avec beaucoup de satisfaction que l'on vient d'apprendre que le Roi de Prusse étoit d'intention de supprimer les droits d'Entrée sur les étoffes de laine qui seroient exportées des Manufactures de la Grande-Bretagne dans ses Etats, à condition qu'il ne seroit point levé d'impôts sur les toiles de Prusse, importées dans ce Roiaume. On croit que cette déclaration opérera puissamment auprès du Parlement dans la discussion actuelle du commerce des toiles.

## I T A L I E.

ROME. (Le 4. Mai.) Le Pape tint un Consistoire secret le 18. du mois passé, dans lequel Sa Sainteté, au sujet de l'année du Jubilé pour 1775, exhorta le Sacré Collège des Cardinaux à montrer leur zèle pour la décoration de leurs Eglises titulaires & l'édification des Fidèles qui les visiteront. Après-quoi le St. Pere proposa l'Eglise d'Aveiro, dans le Portugal, qu'il a nouvellement érigé en Cathédrale, pour l'Abbé Antoine Gomeiro de Souza, &c. Le Cardinal-Vicaire proposa ensuite les Eglises d'Ostie & de Veletri pour le Cardinal Scibelloni, Evêque d'Albano, qui fit instance pour le *Pallium* en faveur de la première de ces Eglises épiscopales &c. Le Souverain Pontife préconisa derechef pour l'Eglise d'Albano le Cardinal François-Joachim de Pierre de Bernis, à qui il donna la permission de retenir l'administration de la Métropole d'Alby. Ce Cardinal proposa lui-

même les Eglises de France, savoir l'Archevêché de Vienne, dans le Dauphiné, pour M<sup>gr.</sup> le Franc de Pompignan, ci-devant Evêque de Puy; celui de Besançon pour M<sup>gr.</sup> de Durfort, jusqu'ici Evêque de Montpellier.

La Frégate pontificale le St. Charles, aiant à bord le Duc de Cumberland, a fait voile de Civita-Vecchia pour la France, le 15. du mois d'Avril, avec un vent favorable. Le Cardinal Archevêque de Boulogne a accepté la charge de Dataire, qu'on avoit dit avoir été conférée au Prélat Gaëtano Ferri.

Il y a eu une espèce de rébellion parmi les habitans de Veletri. Ils avoient le droit de faire eux-mêmes l'élection de leur Prince-Evêque; & après la mort du Cardinal-Doyen Cavalchini, qui étoit revêtu de cette qualité tant spirituelle que temporelle, ils se dispoient à user de cet ancien privilège: Mais Sa Sainteté leur envoia Mr. Cioja pour Gouverneur par *interim*, leur ordonnant de lui obéir jusqu'à nouvelle disposition. Les habitans prétendant qu'on portoit atteinte à leurs droits, l'ont refusé; sur-quoi le St. Pere y a fait défilér des Troupes, & a mis à leur tête le Sous-Doyen des Prélats de la Congrégation du Bon-Gouvernement, lui enjoignant de prendre avec les habitans les arrangemens nécessaires en pareille circonstance. On assure cependant que le Pontife s'est repenti de s'être mis dans le cas de devoir punir cette défobéissance; car si un Peuple rebelle est indispensablement punissable, il est toujours disgracieux à un bon Prince de l'avoir irrité par l'abolition de quelques privilèges, dont l'existence en favorisant les particuliers ne fait aucun préjudice au bien général de l'Etat.

Le bruit a couru, que l'ex-Général Ricci & ses anciens Assistans-Généraux avoient été transférés au Fort de Gaëte, d'après des mesures prises de concert avec la Cour d'Espagne. On avoit tiré cette conjecture de ce qu'on a vû un carrosse escorté de Troupes entrer dans la cour du Fort St. Ange la nuit du 27. au 28. Mars : mais on a appris depuis, que c'étoit des témoins qu'on y conduisoit pour les confronter avec l'Abbé Ricci & d'autres Membres de la ci-devant Société. Dans une Assemblée, que la Congrégation sur ces affaires tint le 24. du même mois, il fut question du Pere Stefanucci, qui est très-malade à ce Château. Les Cardinaux Zelada & Caraffa opinèrent pour le renvoyer absous ; les Cardinaux Cafali & Corsini n'étant pas de cette opinion, Mr. Alfani proposa de différer le jugement définitif, parce qu'il attendoit encore des pièces relatives à l'instruction du Procès ; & en conséquence l'élargissement du prisonnier fut différé. L'on ignore également quel sera le sort de ses compagnons de disgrâce ; leur chef, l'Abbé Ricci, paroît avoir pris son parti, & supporte le poids de son infortune avec la plus parfaite résignation. La famille Lante, & sur-tout la Duchesse douairière, ont essuïé de grands désagrémens au sujet d'un ex-Jésuite suspect, qu'un domestique avoit dit être caché chez eux. Ce rapport s'est trouvé faux. Le donneur d'avis a été conduit au cachot ; & l'on pense qu'il sera envoyé aux Galères, pour le punir de son infidélité ou de son imprudence, & pour mettre en même-tems un frein aux manèges des faux délateurs. — Le Roi d'Espagne a bien voulu décharger & acquiter du droit de change les sommes

qu'il fait passer ici tous les ans aux ex-Jésuites ses Sujets pour leur entretien, qu'ils recevront dans la suite tout entier, le droit du change restant à la charge du trésor royal.

VENISE. (Le 30. Avril.) Par un Décret du 9 de ce mois, concernant l'ouverture des Ecoles publiques, qu'administroient ci-devant les Religieux de la Société supprimée, le Sénat a pourvû à l'éducation de la jeunesse dans les Villes de la Terre-ferme, en ordonnant que dans toutes celles où il avoit des Jésuites on ouvre incessamment des Ecoles publiques, pour l'entretien desquelles il a assigné les sommes annuelles nécessaires, qui seront tirées de la caisse des œuvres pieuses. L'ouverture de celles de cette Ville se fera le 26. de ce mois, lendemain de saint Marc; & à cet effet on a publié & affiché l'avis suivant.

« On avertit les jeunes gens qui désirent être admis aux Ecoles publiques de Venise, au Collège occupé par les ci-devant Jésuites, de se présenter au Recteur qui se trouvera à ce sujet chaque jour de la semaine précédant celle de l'ouverture, c'est-à-dire, depuis le 17. jusqu'au 24 de ce mois, afin d'être examinés & inscrits pour les classes où ils seront jugés dignes d'entrer. »

FLORENCE. (Le 30. Avril.) Par une Ordonnance du 4 de ce mois on a accordé à Mr. l'Abbé Président des Religieux de Citeaux la permission de faire exécuter le Bref du Pape expédié à Rome le 26 Février 1774, par lequel on restitue à la Province de cet Ordre le Monastère de St. Barthelemi de Buonfollazzo, dit de la Trappe, & on soumet les Moines de cet Institut à la nouvelle observance.

On apprend de Livourne que le Navire marchand *Le Galli*, conduit par le Capitaine Gedde Anglois, est arrivé le 19 dans ce port venant de Londres avec des marchandises pour notre Ville. Suivant la déposition du Pilote, ce Bâtiment se trouvant le 14 de ce mois sur les côtes de Provence, à peu près vis-à-vis de Toulon, le Capitaine, après avoir dîné, monta de sa chambre sur le tillac pour vaquer à sa fonction; & quelque-tems après étant retourné dans sa chambre, on ne l'y trouva plus, mais dans son cabinet on vit tout l'habillement qu'il avoit porté ce jour-là, ce qui fit coire qu'il s'éroit jetté tout nud dans la mer par une fenêtré de sa chambre. Il ne fut pas possible de le trouver, parce que le Navire faisoit voile. Il avoit l'esprit bien sain & n'avoit jamais donné aucun signe de frénésie: avant son départ de Londres il avoit épousé une honnête Demoiselle. — Les troubles continuent en Corse. Les Troupes françoises ont abimé à coups de canons trois maisons situées près de Corte dans un canton nommé Vezzani, où s'éroient réfugiés quelques bandits, qui avoient attaqué un convoi & tué quelques Soldats. On croit que ces perturbateurs du repos public ont été ensevelis sous les ruines.

TURIN. (Le 1. Mai.) Nous venons de faire une perte bien sensible dans la personne du Comte Niger, Président du Sénat de Piémont, qui est mort ces jours derniers. Le peuple toujours sévère dans ses jugemens, avoit accordé à ce digne Magistrat le surnom d'*homme juste*, titre sublime & plus glorieux que ceux de Héros & de Conquérant. Tout est tranquille dans nos cantons; & les travaux

ordonnés dans diverses places fortes, n'ont d'autre objet que la nécessité de réparer ces fortifications. Il y a néanmoins des politiques qui croient les Suisses à la veille d'une guerre bien redoutable, puisqu'ils les supposent devoir défendre leur liberté contre les forces combinées de trois Puissances. On prétend qu'un célèbre Général s'est occupé à Berne de la recherche de plusieurs anciens titres, & que les 13 Cantons avertis du danger qui les menace, exercent leurs troupes avec une assiduité toute particulière.

NAPLES. ( *Le 2. Mai.* ) Pour soulager le Sénat de Palerme des fardeaux dont il est accablé, & donner au Gouvernement de cette Capitale de la Sicile une forme meilleure & plus convenable, le Roi a nommé une Députation composée de dix personnes qualifiées de ce Pays-là qui sont maintenant en cette Cour. Elles devront s'assembler chez le Prince de Campo-reale, Président de la Jointe de Sicile, pour conférer & convenir avec lui sur les moyens les plus propres à parvenir au but qu'on se propose, & les communiquer à Sa Majesté. En attendant, on a expédié les ordres nécessaires pour faire assembler le Parlement triennal de cette Isle dans la Ville de Cefalu.— Le 17 Avril il arriva encore à Palerme une espèce de soulèvement causé par un Soldat & un Païsan, qui ayant pris querelle au Cabaret en étoient venus aux mains. La Patrouille y accourut & les arrêta. Mais une troupe de la populace, s'étant réunie, fondit sur la Patrouille, la désarma & lui enleva le Païsan. Le Sergent s'évada & alla faire son rapport au Comte Corâsa, Commandant - Général, qui fit

aussi-tôt battre la générale, & ordonna aux troupes de se mettre sous les armes, & que deux Compagnies de Grenadiers sous les ordres d'un Lieutenant Colonel allaient délivrer la Patrouille & s'emparassent des agresseurs. Il recommanda aussi de faire feu en cas de besoin, & de le faire avertir, parce qu'il se rendroit sur les lieux avec toute la Garnison. Le Sénat pour éviter de plus grands défordres, chargea la Bourgeoisie de faire restituer la Patrouille, ce qu'elle fit.

## A L L E M A G N E.

VIENNE. ( *Le 10 Mai.* ) Il a paru, il y a quelque-tems, une Ordonnance, par laquelle il étoit défendu aux Couvents de recevoir des Novices sans la permission du Gouvernement: Il y a maintenant une Commission établie pour prendre connoissance de l'Institut de tous les Corps religieux, tant d'hommes que de filles, de leurs fonds & dépenses &c., afin que le Gouvernement prenne conséquemment, & au plutôt, des arrangemens à ce sujet. Surquoi les Supérieurs & Supérieures doivent être interrogés & répondre. On a déjà commencé à faire de patelles recherches dans la Lombardie autrichienne.

Le Cardinal Evêque de Passau, de la Maison des Comtes de Firmian, est arrivé ici, ces jours derniers, & a descendu au Palais archiépiscopal. Le bruit court, que tous les Archevêques, Evêques & Prélats des Pais héréditaires autrichiens ont été convoqués ici pour un Concile, ou Assemblée générale du Clergé qui doit s'y tenir.

Mgr. l'Archiduc Maximilien, après avoir entendu la Messe dans la Chapelle du Palais impériale, est parti le 30 Avril pour entreprendre son voyage prenant sa route par Brünn, Prague, Ratisbonne, Nurenberg, Wurtzbourg, Mergentheim, Maïence, Coblençe, Trèves, Luxembourg, & ce Prince se rendra de ce dernier endroit à Bruxelles.

Le 7 du mois dernier, le feu a pris à Mohatsch entre les 10 & 11 heures du matin par la négligence d'une jeune Aubergiste, & réduisit en une heure de tems 25 maisons en cendres. Plusieurs habitans ont été ruinés : un enfant a disparu que l'on croit avoir péri dans les flammes. La femme qui avoit occasionné cet incendie a été trouvée sous un arbre, où elle étoit morte de fraïeur.

Dans la nuit du Vendredi-Saint, un Juif d'Holschau en Moravie, a tué une fille chrétienne, âgée de 20 ans, qu'il a déchiqueté & percé de mille coups. Les voisins accoururent aux cris de la mourante, enfoncerent la porte de la Maison & la trouverent seule nageant dans son sang, le meurtrier ayant eu le tems de s'évader. Tous les Païsans des Villages de ce Comté, informés de cet horrible attentat, y sont venus en foule, le Mardi de Pâques, sous prétexte d'assister au Service divin, & sont tombés avec fureur sur les Juifs de cet endroit, dont ils ont mis tous les effets au pillage : de sorte que l'on compte cent Familles de ces Israélites réduites à la mendicité. Le coupable a été arrêté par des hommes de sa Religion, qui l'ont livré à la justice. Ce malheureux ne s'étoit porté à cet horrible assassinat que pour mieux cacher son incontinence à l'égard de cette fille dont il avoit abusé.

BERLIN. ( *Le 10. Mai.* ) Le bruit qui s'est répandu de l'indisposition de notre Monarque, n'a pas été causée par une ébullition de sang, comme on l'a dit, ou par la goutte, mais par une chute de cheval. Montant un cheval fougueux, il a reçu dans l'estomac un coup de tête de l'animal, qui l'a renversé par terre, sans cependant le blesser extérieurement. Au reste S. M. est déjà si parfaitement rétablie, qu'elle a pu faire le 6 de ce mois la revue des Régimens de Bellow, Prince Frédéric, Ramin &c.

HAMBOURG. ( *Le 15. Mai.* ) Le Roi de Prusse & le Roi d'Angleterre ont fait ensemble un Traité, par lequel ils sont convenus de se livrer réciproquement les Criminels qui cherchoient un azyle d'un Etat dans l'autre. En conséquence de ce Traité, il a été dressé un Règlement adressée aux Tribunaux de Justice pour les instruire de ce qu'ils ont à faire, & des avances dont ils seront chargés, lorsque leur Ministère sera requis. Il seroit à souhaiter que ce Traité fut universel; la guerre la plus juste & la seule qu'on puisse raisonnablement désirer, est celle que les Rois feroient au crime. Ce Traité étoit sur-tout devenu nécessaire dans les circonstances présentes, où des bandes entières de voleurs ne faisoient que refluer du Pays de Hannover, dans celui de Brandebourg, & de celui-ci dans celui-là. — Il faut que la disgrâce de Mr. de Saldern n'ait point été aussi éclatante qu'on l'a dit, ou que ce Seigneur ait trouvé le moyen de se réconcilier avec sa Souveraine, car on apprend de Kiel, que Son Excellence y a célébré avec éclat l'anniversaire de la naissance de l'Impératrice de Russie.

RATISBONNE. ( *Le 15. Mai.* ) Le Corps

évangélique vient de faire publier par la Dictature le *Conclusum* qui suit; Il mettra au fait de son objet & de son contenu. » Le Maréchal-Héréditaire de l'Empire Jean-Frédéric-Ferdinand Comte de Pappenheim, après avoir embrassé la Religion catholique, a donné sous serment, en date de Manheim du 2 Janvier dernier, les Reversales les plus solennelles tant pour lui que pour sa postérité, envers le loüable Corps évangélique, à l'effet de conserver constamment & immuablement l'état de la Religion évangélique luthérienne, comme la seule qui subsiste dans la Ville de Pappenheim & lieux en dépendans; il a été arrêté en conséquence unanimement aujourd'hui dans la conférence du Corps évangélique, non-seulement d'accepter au nom des Electeurs, Princes & Etats évangéliques lesdites Reversales dans toute leur teneur, & d'insister sur leur accomplissement inviolable, mais encore de se charger de leur garantie en la meilleure forme; & dans le cas où contre toute attente les futurs successeurs de la Seigneurie de Pappenheim contreviendroient directement ou indirectement à icelles, ou à l'un ou à l'autre des articles y contenus, de s'y opposer efficacement, & de réclamer l'exécution desdites Reversales. Il a été arrêté en outre, que les documens d'acceptation & de confirmation du Comte de Pappenheim, Pere, ainsi que les actes d'accession de ses Freres touchant lesdites Reversales, seront déposés dans les Archives des actes du Corps évangélique. »

Ces Reversalles contiennent quatorze articles; ce sont des engagements solennels pris par le Comte de Pappenheim, tant pour le main-

lien de la Religion protestante dans la Seigneurie de Pappenheim & de ses Dépendances, que pour tout ce qui regarde l'exercice privé de la Religion catholique, réservé au Comte & restreint à sa Personne, sa Famille & ses Domestiques, à l'exclusion des étrangers & généralement de tous les Catholiques du voisinage.

MUNIC. ( *Le 6. Mai.* ) Le Conseil Aulique de Guerre avoit fait instruire, selon toute la rigueur des Ordonnances, le procès du Baron Maximilien de Waldeck, fils du Chambellan & Lieutenant-Colonel de ce nom, qui fut assassiné dans sa maison au mois de Décembre dernier, & cela sur les soupçons les plus graves, qu'il pouvoit avoir été l'instigateur d'un meurtre aussi affreux, lesquels paroissoient fondés tant sur un billet écrit de la main du meurtrier qui étoit son propre laquais, que sur d'autres indices; mais après les perquisitions les plus exactes, rien ne pouvant constater légalement & juridiquement, que le susdit Baron Maximilien de Waldeck, & le nommé Mathias Huber, cocher du défunt, qu'on avoit crû complice du meurtre, en aient eu connoissance, ou participation médiate, ou immédiate; le Conseil de guerre a fait sortir des prisons le susdit Baron de Waldeck, qu'il a déclaré absous & innocent, en le rétablissant dans ses premiers honneurs & prérogatives, & lui rendant son poste d'Enseigne au Régiment d'Heggenberg; le nommé Mathias Huber a recouvré pareillement sa liberté avec un témoignage de son innocence, & la Cour a ordonné qu'on insérât cette résolution judiciaire dans les papiers publics.

COLOGNE. ( *Le 10. Mai.* ) Son Excel. Mr.

le Comte de Neipperg, Ministre Plénipotentiaire de la Cour impériale aux Cercles & Cours électORALES du Rhin, venant en dernier lieu de Vienne, a épousé le 4. de ce mois à Setterich, Pais de Juliers, sur la Terre de Mr. le Baron de Fraiture, Son Excel. Madame la Comtesse de Hatzfeld, ci-devant Dame Chanoinesse du noble Chapitre de Gerresheim. Ce Ministre est revenu avant'hier en cette Ville avec son illustre Epouse, & est descendu à l'Hôtel de l'Esprit; d'où il alla souper avec la même Compagnie chez Madame la Comtesse de Hatzfeld, Dame Chanoinesse & Prévôte du noble Chapitre de Sainte Marie. Hier matin, Mr. le Comte a reçu en son Hôtel une Députation ordinaire du Magistrat, qui lui fit présenter le vin d'honneur.

## F R A N C E.

PARIS. ( *Le 10. Mai.* ) Mgr. le Duc & Madame la Duchesse de Cumberland ont passé par cette Ville, en revenant d'Italie à Londres par la route de Lyon, où Leurs Alt. R. ont resté trois jours. Elles ne se sont arrêtées ici que le tems de changer de chevaux.

Il paroît un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, qui ordonne de veiller à la conservation des terres, bois, domaines, maisons & autres biens dépendans des maisons des ci-devant Jésuites, situées en Pais étrangers; ordonne à tous locataires, fermiers ou autres régisseurs de ces biens, de dénoncer & de déclarer par écrit aux Commissaires départis dans les Généralités, les époques & termes de leurs baux, ou autres titres de leur jouissance, ainsi que le montant des

rentes & redevances dont ils peuvent être tenus :  
Cet Edit est conçu en ces termes :

Le Roi étant informé que dans l'intérieur de son Royaume, notamment dans les Provinces limitrophes des Etats voisins, il existe des Terres, Bois, Domaines, Maisons, Droits de Seigneurie, & autres Droits dépendans des Chefs-lieux des Etablissmens des ci-devant Jésuites, situés en Pais étrangers : Et, désirant pourvoir à leur conservation, Sa Majesté étant en son Conseil a ordonné & ordonne, que, dans la quinzaine après la publication du présent Arrêt, tous Locataires, Fermiers ou autres Régisseurs des Terres, Bois, Maisons, ou autres Biens quelconques, dépendans des Maisons des ci-devant Jésuites, situées en Pais étrangers, aient à dénoncer & fournir leurs déclarations par écrit aux Sieurs Commissaires départis dans les Gouvernemens respectifs, ou à leurs Subdélégués, des époques & termes de leurs Baux ou autres titres de leur jouissance, ainsi que du montant des rentes & redevances, dont ils peuvent être tenus, à peine d'une amende équivalente au produit de trois ans desdites redevances : Fait Sa Maj. défenses auxdits Régisseurs, Fermiers & autres Débiteurs des susdites Maisons des ci-devant Jésuites, de payer à d'autres qu'à ceux qui seront à cet effet préposés par Sa Majesté : Mande auxdits Sieurs Intendants de tenir la main à l'exécution du présent Arrêt, lequel sera publié & affiché par-tout où besoin sera.

Fait au Conseil d'Etat du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le 20. Janvier 1774.

( Signé ) PHELYPEAUX.

Le Sieur Dron, Avocat au Conseil, qui a rédigé la Requête des héritiers Veron en cassa-

tion de l'Arrêt du Parlement rendu le 3. Septembre dernier en faveur du Comte de Morangies, vient d'obtenir la permission de la publier. Elle est signée de Mr. de la Milliere, Maître des Requêtes, chargé d'en faire le rapport au Conseil d'Etat. C'est l'Imprimeur du Parlement qui l'a imprimée, quoique plusieurs des Membres y soient attaqués. — Mr. l'Archevêque de Lyon vient de répondre, sous le nom du Syndic du Clergé de son Diocèse, au Mémoire du noble Chapitre de sa Cathédrale. Comme dans cette affaire une des questions principales est de savoir, *si Mrs. les Chanoines Comtes peuvent chanter leurs Offices par cœur, ou s'ils sont obligés d'avoir des Livres au Chœur, pour suppléer à leur mémoire, au cas qu'elle leur manque*, elle semble peu faite pour se captiver l'attention du Public. — Le Procureur du Roi de la Commission, établie pour juger les différends qui se sont élevés à l'Isle de France entre le Chevalier des Roches, qui en étoit Gouverneur, & Mr. Poivre, Commissaire-Ordonnateur, a déjà pris ses Conclusions dans cette affaire, dans laquelle il s'agit sur-tout de la discussion d'un compte à rendre au Roi de quelques millions. Les Partisans de ces deux anciens Officiers, très-oppoés entr'eux, attendent la décision avec beaucoup d'impatience. — Mr. Gerbier a gagné au Parlement le Procès qu'il y avoit par appel contre les freres Michelin, au sujet des titres d'une créance douteuse de cent mille écus sur Mgr. le Prince de Conty, qu'ils prétendoient lui avoir confiés. Ils ont été déboutés de leur demande, & condamnés à une amende de mille livres applicable aux Pauvres, à la volonté de Mr. Gerbier que Mr. Racine a défendu en cette occasion. —

Au-lieu de se pourvoir en cassation contre la Sentence du Parlement, l'on apprend que le Duc de Bouillon a pris le parti de demander au Comte de la Tour d'Auvergne la distraction des objets substitués, qui entrent dans son legs universel, & dont le feu Duc de Bouillon ne pouvoit disposer, puisqu'il n'en jouïssoit lui-même qu'à titre de substitution. Cependant ces objets sont les plus considérables du legs, & en les retranchant il ne resteroit au Légataire qu'une très-petite partie de la Succession & nombre de Créanciers à satisfaire. Cette Cause très-intéressante va se plaider incessamment.

L'Académie des Sciences vient d'approuver, avec de grands éloges, une composition secrète, qui préserve de la rouille tous les métaux.

Il paroît une Lettre de Mr. de Voltaire, qui désavoüe la *Lettre sur le rétablissement des Jésuites*, ainsi que l'*Épître épicurienne à Ninon Lenclos*. Ces deux pièces sont vraiment de lui; mais ce désaveu ne peut surprendre que ceux qui ignorent la politique littéraire & philosophique de ce siècle.

Après la première représentation de l'Opéra singulier de Mr. le Chevalier de Gluck, la pluralité des avis étoit que ses chœurs n'avoient pas assez de force & de majesté; que la nature de son récitatif ne s'accommoderoit ni à notre langue, ni à nos oreilles, parce qu'elle étoit trop duré, trop coupée, quelquefois glapissante. En un mot, il s'étoit fait de grosses gageures que cet Opéra, qualifié de sublime par les uns, & de bizarre par les autres, n'auroit pas six représentations; mais après la seconde qui a eu lieu Vendredi, les Spectateurs enthousiasmés ont demandé à grands cris de voir

voir l'Auteur sur le Théâtre pour lui témoigner leur reconnoissance de son genre divin, & le prier de supprimer seulement une partie des danses. Les instances furent si pressantes & si longues que l'on fut obligé de dire au Public que Mr. de Gluck étoit incommodé & dans son lit. Voici ce qui distingue sur-tout la manière de Mr. de Gluck de celle qui a été reçue jusqu'ici sur nos Théâtres. L'intention de ce Musicien est de faire des Ballets une partie essentielle & nécessaire de l'action, au lieu que dans nos Opéra modernes si l'on n'excepte Dardanus, Castor, Pollux, & quelques autres en petit nombre, auxquels la danse est essentiellement liée, les Ballets sont parasites, amenés par force & ne tiennent à rien; on pourroit les retrancher ou les transporter d'un Opéra à l'autre sans que l'action s'en ressentit. Mr. de Gluck paroît s'être fait un principe de faire concourir à l'effet général, la danse & la musique qu'il a regardées comme devant seconder le Poète & non le tyranniser. Ce que le Poète exprime par des vers, il faut que le Musicien le peigne par des sons, le danseur par des pas, comme le Peintre le rendroit par des couleurs.

RENNES. ( *Le premier Mai.* ) Il est arrivé ici un événement qui a fait beaucoup de bruit, & que ses circonstances rendent peut-être singulier. Un Prêtre nommé Mr. Boursoule, jouissoit, dans cette Ville, de la réputation d'un grand Prédicateur. Sa manière de prêcher, sa conduite, ses mœurs & sa charité, réunissoient tous les suffrages. En faisant le bien, il n'accordoit jamais rien au désir de paroître; c'étoit dans l'obscurité & dans le silence qu'il s'immoloit aux besoins du pauvre. Ce Prêtre vertueux,

âgé d'environ 79 ans, avoit prêché pendant tout le Carême à la Paroisse de Toussaints. Le Lundi de Pâques, qui étoit le terme de sa carrière apostolique, il monta en Chaire. Son Sermon avoit pour sujet la *Béatitude éternelle*. Dans un endroit où il exprimoit les desirs qu'ont les Justes de s'unir à la source de toute félicité, il s'arrêta, appuya la main sur le bord de la Chaire, sa tête se pencha & il rendit le dernier soupir. On crut d'abord que c'étoit une attitude de recueillement. Mais les Auditeurs les plus voisins s'aperçurent qu'il étoit mort. Jugez de l'impression que cet événement fit sur la multitude. On a trouvé entre le sujet de son Sermon & sa mort un rapport surnaturel. Deux Grands-Vicaires & un Chirurgien vinrent dans le carrosse de Mr. l'Evêque enlever le corps. Une troupe de Peuple suivit le carrosse. Pendant tout le tems qui s'est écoulé jusqu'au moment des obsèques, il y a eu un concours prodigieux. Enfin, le Mercredi, Mr. l'Evêque & presque tout le Clergé accompagnèrent le cadavre jusqu'à une Chapelle destinée à la sépulture des malheureux qui meurent à l'Hôpital. Ce Prêtre charitable avoit désiré d'être enterré en ce lieu & de mêler ses cendres à ceux de ses chers enfants.

AVIGNON. ( *Le 19. Avril.* ) Le Conseil de Ville fut assemblé avant'hier à onze heures du matin; & l'on y fit la lecture d'une Lettre de Mr. le Marquis de Rochechouart, par laquelle ce Général donnoit avis, qu'Avignon & le Comté Venaisin alloient enfin changer de domination, & qu'on eut soin de préparer les Armes de N. S. P. le Pape, pour être installées, Vendredi prochain 22; que les habitans

seront déliés du serment de fidélité qu'ils avoient promis au Roi, & que la même cérémonie auroit lieu le 23. à Carpentras pour le Comté Venaissin. On attend d'Aix, aujourd'hui ou demain, Mr. le Marquis de Rochechouart, Mr. l'Intendant de Provence & Mr. le Procureur Général; c'est Mr. de Manzi, Archevêque d'Avignon, qui est nommé Commissaire apostolique, pour prendre possession de cet Etat au nom du St. Siège.

VERSAILLES. ( *Le 16. Mai.* ) Le 28 du mois passé le Roi se trouva fort incommodé d'un mal de tête & d'une espèce d'indigestion qui lui occasionna une petite évacuation. Sa Maj. eût un fort mouvement de fièvre. Les plus célèbres Médecins de Paris furent mandés pour consulter. Tous les Princes du Sang se rendirent à Versailles : Sa Maj. fut saignée trois fois, & l'on s'apperçut, dans la nuit, qu'elle avoit la petite vérole, qui paroissoit être d'une assez bonne espèce. Le 30 Avril les prières de 40 heures ont été ordonnées à Paris pour la conservation de S. M. Le même jour on se crut obligé d'appliquer les vésicatoires. Comme Mgr. le Dauphin & les Princes ses Freres, n'ont pas eu la petite vérole, il leur a été représenté qu'ils ne devoient pas s'approcher de l'appartement du Roi : mais Mesdames ses Filles ont dit, que leurs vies n'étant pas nécessaires à l'Etat, elles se vouïent à la douceur de soigner Sa Majesté, & Madame Adélaïde la servit sans quitter le chevet de son lit que pour aller prendre ses repas. Mgr. le Duc d'Orléans & Mgr. le Prince de Condé ont presque toujours été dans l'appartement de Sa Majesté, & y ont passé une partie des nuits. Madame Louise n'a point

été à la Cour, n'ayant ôté sortir de son Couvent sans la permission du Roi. On a envoyé à cette Princesse des Couriers de deux heures en deux heures jour & nuit. Toute la Famille royale a donné le plus bel exemple à l'humanité par l'intérêt vrai, vif & tendre qu'elle a pris à la santé du Roi. L'un des jours où il y a eu le plus de sujet d'inquiétude, Mgr. le Dauphin, les Princes ses Freres, & les Princeses leurs Epouses aiant été, pour se distraire, prendre l'air sur la terrasse, où un monde infini les entoura en silence, Madame Adélaïde y vint leur porter un Buletin plus satisfaisant que le dernier. Madame la Dauphine, après l'avoir lû, eut l'attention de faire approcher le Peuple, auquel elle fit lire le Buletin à haute voix. Cette action excita la plus vivè reconnoissance de tous ceux qui en furent témoins ; & ils la firent éclater par des acclamations de *Vive le Roi & son auguste Famille*. Comme Madame la Dauphine, de son côté, témoigna combien elle étoit sensible à cet amour d'un Peuple fidèle pour son Souverain, cette scène attendrissante a augmenté encore, s'il est possible, les sentimens que Madame la Dauphine s'est universellement conciliés par les qualités de son cœur & par sa popularité.

Le 4. Mai, cinquième jour de la maladie du Roi, Mr. l'Archevêque de Paris qui, quoique malade, s'est établi à la Cour, envoya ordre dans toutes les Eglises de renouveler les Prières de quarante heures, dont les premières avoient été commencées dès le Samedi au soir à la Métropolitaine. Le Sceau, qui avoit été indiqué pour le même jour à l'Hôtel de Mr. le Chancelier à Paris, s'est tenu à Versailles.

Le 5. de ce mois la petite vérole a fait

beaucoup de progrès pendant la journée ; le redoublement de la nuit a été plus fort que les précédens ; il y a eu beaucoup de chaleur & même quelques momens de délire. Néanmoins la journée du 6. s'est passée fort tranquillement & la suppuration a fait beaucoup de progrès. La nuit suivante le redoublement a été plus modéré, & quoiqu'il eut été moins long que dans la nuit précédente, Sa Majesté fit appeler de son propre mouvement l'Abbé Maudoux, son Confesseur, & demanda sur les sept heures du matin à recevoir le saint Viatique, qui lui fut apporté par le Cardinal de la Roche-Aymon, Grand-Aumônier de France. La Famille royale, les Princes & Princesses du sang, les Grands-Officiers de la Couronne, les Ministres & Secrétaires d'Etat, les Seigneurs & Dames de la Cour accompagnèrent le Saint Sacrement jusqu'aux appartemens du Roi, & le reconduisirent à la Chapelle dans le même ordre. Les Gardes-Françaises & Suisses étoient sous les armes dans la grande cour du Château & battoient aux champs. Sa Majesté a montré beaucoup de force, de fermeté, de constance & de courage, & principalement dans cette occasion, des sentimens de piété & de religion dignes d'un Roi Très-Chrétien, & capables de faire juger de sa parfaite résignation à la volonté de Dieu. Elle donna à toute sa Cour un spectacle aussi attendrissant qu'édifiant, en chargeant le Cardinal de la Roche-Aymon d'annoncer que si Dieu lui accorderoit encore des jours, il les emploieroit à la gloire de la Religion & au bonheur de son Peuple.

Depuis la nuit du 8. l'état du Roi aiant toujours empiré, on perdit les espérances de

guérison qu'on avoit conçûs jusqu'à ce jour. Sa Majesté sentant le danger où elle se trouvoit, demanda l'Extrême-Onction, qui lui fut administrée le 9. à neuf heures du soir par l'Evêque de Senlis, son premier Aumônier. Le Roi reçut ce Sacrement dans les sentimens de la piété la plus édifiante, & malgré ses souffrances il ne cessa de joindre ses prières à celles qu'on faisoit pour lui. Il passa la nuit la plus douloureuse, & mourut le lendemain à trois heures après-midi, âgé de soixante-quatre ans, trois mois moins cinq jours. Ce Prince, qui a conservé la connoissance jusqu'au dernier moment de sa vie, a montré pendant tout le cours de sa maladie une fermeté inébranlable, la résignation la plus entière à la volonté divine, & des sentimens de Religion bien dignes du Fils aîné de l'Eglise. Il étoit né à Versailles le 15. Février 1710, avoit été sacré & couronné à Reims le 25. Octobre 1722, & marié à Fontainebleau le 5. Septembre 1725 à la Princesse Marie Leczinska, Fille de Stanislas, Roi de Pologne, morte le 24. Juin 1768. Au milieu de la douleur où la France est plongée, elle ne trouve de consolation que dans les vertus de son auguste Successeur & dans celles de la Princesse que le Ciel a destinée à faire le bonheur de la Nation.

PARIS. (Le 13. Mai.) La maladie qui a précipité le Roi Louis XV. dans le tombeau, ne permettant pas d'observer toutes les cérémonies usitées à la mort des Rois, ni même d'embaumer son corps, on l'a transporté cette nuit à St. Denis, pour y être déposé jusqu'à l'inhumation. L'Evêque de Senlis, premier Aumônier de Sa Majesté, accompagna le Convoi. Les Récollets & les deux Paroisses de Versailles le suivirent

jusqu'à la Place d'armes. Le Parlement a reçu dès Mercredi matin une Lettre de cachet, par laquelle le Roi lui notifie son avènement au Trône, lui ordonne de rendre la justice en son nom de Louis XVI, & l'assûre de sa protection suivant l'usage. Comme la Reine a eu la petite vérole, elle voit & reçoit les personnes qui ont gardé le feu Roi.

Les Ministres ont envoyé Mercredi de Versailles au Roi, qui s'étoit rendu à Choisi, les Portefeuilles de leurs Départemens selon l'usage; mais Sa Maj. les leur a renvoyés, en les informant qu'au lieu d'attendre la quarantaine, elle travailleroit avec eux dans 9 jours au Conseil.

On a sù que Lundi 9. Mgt. le Dauphin avoit fait écrire à Mr. le Contrôleur-général ces mots : *Je vous prie Mr. le Contrôleur général de distribuer dans la minute deux cens mille livres aux Pauvres, afin qu'ils prient pour la conservation du Roi. Si vous trouvez que cette somme puisse nuire à vos arrangemens, vous la retiendrez sur nos pensions.* Etoit signé LOUIS, Dauphin. Cette somme fut effectivement distribuée le Mardi, 10. du mois, dans toutes les Paroisses de cette Capitale. On a sù aussi que deux heures avant sa mort, le Roi s'étoit entretenu avec son Confesseur, & successivement avec quelques Seigneurs de sa garde.

On assûre qu'Avignon a été restitué au Pape le 25. du mois passé. Nous sommes néanmoins surpris que cette nouvelle ne soit pas plus répandue ni plus constatée; il faut que la maladie du Roi ait détourné l'attention des François de tout autre objet.

## P A Y S - B A S .

BRUXELLES. ( *Le 19. Mai.* ) Le Comte d'Adhemar , Ministre plénipotentiaire du Roi Très-Chrétien , arriva ici le 11. & eut le 13. sa première audience de Son Alt. R. , à qui il présenta ses Lettres de créance. Le Maréchal Comte de Lacy , Chevalier de la Toison d'or &c. arriva pareillement ici le 13.

MONS. ( *Le 3. Mai.* ) Hier , 2. du courant , on fit en cette Ville la bénédiction des nouveaux Drapeaux du Régiment de S. E. le Marquis de Deynse. Vers les neuf heures du matin tout ce Régiment fut sous les armes , & se forma en quarré sur la Place de St. Jean. Ce beau Corps , des mieux exercés & disciplinés , fit l'admiration du Public , & offrit un de ces momens précieux où le Chef & les Officiers recueillent , avec la plus pure & la plus douce satisfaction , les fruits heureux de leurs talens & de leurs travaux. Mr. le Comte de Dombasse , Lieutenant-Général , Commandant de la Place , ainsi que la principale Noblesse de la Ville , assistèrent à cette cérémonie , dans l'Eglise des Filles de Ste. Marie. Mr. l'Abbé du Val des Ecoliers y officia pontificalement & entonna ensuite le *Te Deum* , qui fut accompagné du son de tous les instrumens & de plusieurs décharges générales. Les nouveaux Drapeaux , que les différentes Martaines ( toutes Dames de la première distinction ) avoient ornés , à l'envie , de glands & de rubans aussi élégans que riches , furent portés au centre du Régiment sur des tables , où Mr. le Commandant , le Corps d'Officiers & la Noblesse y attachèrent les clous , suivant l'usage ; puis ils furent pré-

sentés par le Major à leurs Bataillons. Le Régiment fit, à cette occasion, distribuer une gratification au Soldat. A l'issuë de la cérémonie, Mr. le Comte de Rutant de la Fortelle, Chevalier de l'Ordre de Marie-Therèse & Colonel-Commandant dudit Régiment, donna un repas splendide aux Officiers & à la Noblesse de cette Ville. On ne sortit de ce festin brillant que vers les cinq heures du soir, pour se rendre à un Bal des mieux parés, que tout le Corps d'Officiers donna à la Noblesse dans la Salle ordinaire des Spectacles, qu'il avoit fait magnifiquement décorer à cet effet. On admira surtout l'éclat de l'illumination de cette Salle. Des rafraichissemens exquis y furent distribués avec la plus grande profusion. Cette fête, où regnoit l'intelligence & la concorde autant que l'abondance & le goût, ne finit que vers les cinq heures du matin, & fut une preuve bien sensible de la belle harmonie qui regne entre la Ville & la Garnison.

VALENCIENNES. (Le 9. Mai.) Un ouvrier des fossés à charbons de terre qu'on exploite sur le territoire de Saint-Saulve, près de cette Ville, s'étant imprudemment servi de poudre à canon pour fendre une souche, le feu prit au toit de paille d'un atelier voisin. Comme le vent souffloit avec impétuosité, l'incendie devint si considérable qu'en moins d'un quart d'heure tous les édifices dépendans de cet établissement furent embrasés, ainsi que les machines & ustensiles, les bois apprêtés & travaillés en approvisionnement, & tous les autres effets combustibles. On n'a pû encore évaluer le dommage. On présume seulement que la perte montera à plus de cent-cinquante mille liv.

Heureusement personne n'a péri. On craignoit beaucoup pour dix-neuf hommes qui étoient dans la fosse, & parmi lesquels se trouvoient le Directeur & deux principaux Employés. Mais on a manœuvré avec tant de soin autour du toit qui la couvroit, qu'il n'y est presque point tombé de matières enflammées; & dès que le feu en a été écarté, on est parvenu à établir un treuil, avec lequel & à l'aide d'une corde (la seule qu'on ait pû sauver de l'incendie) on a retiré les ouvriers trois à trois dans un seau.

LUXEMBOURG. ( *Le 26. Mai.* ) L'Archiduc Maximilien est arrivé aujourd'hui en cette Ville, venant de Treves pour se rendre à Bruxelles. Quoique son Altesse Roïale garde l'*incognito*, son arrivée a causé une joie générale parmi les Citoyens de cette Ville, connus dans l'histoire par leur inviolable attachement à leurs augustes Maîtres: trop éloignés du siège de l'Empire autrichien pour voir MARIE THERÈSE, la Mere des Peuples & le modèle des Rois, ils bénissent le Ciel qui, par une espèce de dédommagement, leur accorde pour quelques jours le tableau & l'héritier de ses vertus.

LA HAYE. ( *Le 14. Mai.* ) Nous venons de recevoir de Paris les Lettres Patentes du Roi de France, portant ratification d'une Convention conclüe entre Sa Maj. Très-Chrétienne & les Etats-Généraux des Provinces-Unies pour l'exemption réciproque du droit d'Aubaine, données à Versailles le premier Septembre 1773, & enrégistrées en Parlement le 28. Mars 1774.

Des lettres particulières de Pétersbourg mandent que le célèbre Mr. Diderot, dont nous avons annoncé le retour précipité, a eu le malheur d'encourir la disgrâce de l'Impéra-

*E Littéraire.* Juin 1774. 465

trice, & qu'on ne lui a donné que peu d'heures pour sortir de la Capitale. On prétend néanmoins qu'il a reçu quelque accueil chez le Prince de Galiczin, Ambassadeur de Sa Majesté près de cette République. Il est certain que la réputation de ce Savant a reçu plusieurs échecs depuis quelques années. La Philosophie la plus fastueuse n'est pas toujours la plus sage ni la plus prudente.

On écrit d'Amsterdam qu'un Juif âgé de dix-huit ans a empoisonné six personnes de sa famille, par une dose de poison mis dans un plat d'épinards. L'effet en a été aussi prompt que terrible. On attribuoit leur mort à du verd-de-gris supposé dans la casserole où on avoit fait cuire les épinards, lorsque le jeune homme a manifesté son crime par la fuite. On travaille à instruire son proces.

---

#### M O R T S.

Jean-Ignace de la Ville, Evêque de Tricomie, Abbé Commendataire des Abbâtes roiales de Saint Quentin lès Beauvais, Ordre de St. Augustin, & de Lessay, Ordre de St. Benoît, Diocèse de Coutances, Directeur-Général-des affaires étrangères, ci-devant Ministre du Roi en Hollande, & l'un des Quarante de l'Académie françoise, est mort à Paris, le 15 du mois d'Avril.

Mr. Peyronnet du Tressan, premier Président du Conseil supérieur de Perpignan & Intendant de la Province de Roussillon, est mort à Perpignan le 6 d'Avril.

Henri-Auguste, Baron de la Motte-Fouquet, Général d'Infanterie, Colonel d'un Régiment, Chevalier de l'Aigle noir, Gouverneur de Glatz &c. est mort le 3 de Mai, dans la 77<sup>me</sup> année de son âge, dont il en avoit employé 59 au service du Roi de Prusse.

Basile Rinckowski est mort à Varsovie le 11 Mars, âgé de 104 ans. Il a eu 24 enfans, dont l'aîné âgé de 80 ans est encore en vie. Le nommé Panas vient de mourir aussi en Volhinie à l'âge de 120 ans.

Claude Fichel, Laboureur de la Paroisse de Laizé en Mâconnois, est mort à Douzile-Roiale, autre Paroisse de la même Province, dans la cent neuvième année de son âge. Il avoit été marié deux fois, avoit eu de sa première femme deux fils & trois filles qui ont donné naissance à dix enfans, & ceux-ci à neuf autres; & de sa seconde sept enfans, dont trois sont mort en bas âge; les quatre autres se sont mariés, vivent encore, & ont dix huit enfans. Ainsi ce Laboureur a vû naître de lui une postérité de quarante-neuf personnes: il n'a été malade que les trois derniers jours de sa vie.

Le Sieur W. Rôckus est mort à Utrecht le 16. Avril à l'âge de 100 ans & six mois. Il étoit entré au service militaire de la République en 1696 & s'étoit trouvé à toutes les batailles & actions de la guerre de Succession, entre autres à celle de Malplaquet en 1709, où il avoit été grièvement blessé. Il a encore servi dans la dernière guerre contre la France en 1747. Il n'avoit jamais été malade, & avoit conservé ses forces & l'usage de ses sens jusqu'à ses derniers jours,

Le Grec Yegnas, de la Ville de Famagouste, vient de mourir, âgé de cent treize ans. Il avoit perdu toutes ses dents à quatre-vingt-cinq ans, & elles repoussèrent à cent dix. Ces dents étoient fort minces & fort aigues. Ce vieillard avoit eu un frere aîné qui est mort à l'âge de cent douze ans.

Jean Causeur, qui passoit pour avoir plus de 130 ans, & auquel les Etats de Bretagne avoient fait une pension, vient de mourir au Bourg de St. Matthieu, près de Brest, sans avoir été, pour ainsi dire, malade. La foiblesse seule l'avoit obligé de s'aliter. Quoique l'opinion du Pais fût qu'il avoit plus de 130 ans, il paroît par l'extrait de l'Acte de son second mariage, daté du 19. Octobre 1692, où il s'est dit alors âgé de 30 ans, qu'il en avoit en mourant 112 à 113.

---

Dans le dernier Journal, page 315, nous avons donné à l'éditeur de la *vrai Philosophie* le titre de *Président* de l'Académie des Sciences & Beaux-Arts de Bruxelles; nous apprenons qu'il n'est que le *Directeur actuel* de cette illustre Société, & que ces deux titres confondus dans plusieurs Académies sont très-différens dans celle-ci: nous nous empressons de corriger cette erreur, mais nous ne la regardons pas comme *inconcevable*, ni comme une preuve que nous ne lisons pas les Livres que nous annonçons; ce n'est sans doute pas sérieusement que Mr. G\*\* a porté un jugement si sévère, & nous ne doutons pas qu'après un peu de réflexion il ne convienne de son erreur avec la même docilité avec laquelle nous convenons de la notre.

TABLE ALPHABETIQUE  
des matières de Littérature  
depuis Janvier 1774.

<i>Addition aux trois Siècles de Littérature. Pag.</i>	
<i>Janvier.</i>	5
<i>Anecdotes Ecclésiastiques, &amp;c. Mars.</i>	182.
<i>Antonii de Haen, ratio medendi; contenant entr- autres une réfutation de l'incubation, &amp;c. Juin.</i>	405.
<i>Avis sur le Sachet anti- apoplectique du Dr. Arnould. Mars.</i>	186.
<i>Avis aux Princes. Juin.</i>	416.
<i>Catéchisme philosophique, &amp;c. Janvier.</i>	15.
<i>Constantin le Grand, représenté sous la véritable forme. Mars.</i>	180.
<i>Contes moraux. Par Mde le Prince de Beaumont. Mars.</i>	179.
<i>Della Legge, &amp;c. ou de la loi de continuité dans la Gamme. Mars.</i>	184.
<i>Discours sur l'utilité &amp; les avantages d'une Société consacrée en même- tems à la Religion &amp; aux Lettres. Janvier.</i>	12.
<i>Discours sur le désintéressement, &amp;c. Févr.</i>	105.
<i>Discours sur la Révélation. Avril.</i>	260.
<i>Discours sur l'Histoire ancienne des Egyptiens, Carthaginois, Assyriens, &amp;c. Mai.</i>	337.
<i>Dissertation critique sur la vision de Constantin. Juin.</i>	410.
<i>Dissertation sur la rétrocession de l'ombre solaire sur le Cadran d'Ichaz. Juin.</i>	412.
<i>Elemens d'Histoire générale. Février.</i>	87.
<i>Elémens de la Politique, ou recherches des vrais principes de l'Economie sociale. Mars.</i>	159.
<i>Eloge du Comte de Tessin. Juin.</i>	414.
<i>Emile contre Emile, ou la raison contre sa raison. Mai.</i>	322.
<i>Erasme, ou l'ami de la jeunesse. Mai.</i>	319.
<i>Erreurs ( les ) de Voltaire. Mai.</i>	327.

	<i>Pâ.</i>
<i>Eſprit des Philoſophes &amp; Ecrivains célèbres de ce ſiècle.</i> Mars.	182.
<i>Eſſai ſur le croiſement des Eſpèces.</i> Mars.	176.
<i>Etreennes aux Philoſophes.</i> Avril.	263.
<i>Fables, Contes &amp; Epîtres.</i> Janvier.	3.
<i>Fable du Paiſan &amp; de ſon Seigneur.</i> Mars.	168.
<i>Fable du Chapeau.</i> Mai.	341.
<i>Génération ( la ) ou Expoſition &amp;c. traduite de la Phyſiologie de Mr. Haller, &amp;c.</i> Juin.	417.
<i>Héros ( le ) de Macédoine, ſous ſa véritable forme.</i> Juin.	408.
<i>Histoire de Maurice, Comte de Saxe, &amp;c.</i> Avril.	237.
<i>Homme ( l' ) du monde éclairé. Entretienſ.</i> Juin.	420.
<i>Hygiène ( l' ) ou l'art de conſerver la ſanté, Poème ſur le Caffè.</i> Juin.	393.
<i>Journal des Beaux-Arts &amp; Sciences.</i> Févr.	110.
<i>Journal d'un voyage de Conſtantinople en Pologne.</i> Mai.	330.
<i>Italiens ( les ) ou obſervations ſur l'Italie &amp; les Italiens.</i> Mai.	321.
<i>Lettres édiſantes &amp; curieuſes, écrites des Miſſions étrangères, &amp;c. xxix. recueil.</i> Févr.	81.
<i>Idem xxx. recueil.</i> Mars.	174.
<i>Lettre de Mr. L** à Mr. Flexier de Reval, ſur la Vûë générale des principes de Mr. Needham, avec la réponſe.</i> Avril.	239.
<i>Lettres (deux) ſur les Chiens-Loups.</i> Avril.	254.
<i>Lettre ſur les recherches philoſophiques de Mr. Pay.</i> Juin.	413.
<i>Lettres écrites d'Italie ſur les curioſités naturelles de cette Contrée, &amp;c.</i> Juin.	420.
<i>Mélanges ( nouveaux ) philoſophiques, hiſtoriques &amp; critiques.</i> Février.	103.
<i>Mémoires chronologiques &amp; dogmatiques.</i> Mars.	183.
<i>Mentor ( le ) moderne, ou inſtructions pour les garçons, &amp;c.</i> Juin.	406.
<i>Modèles de Lettres ſur différens ſujets.</i> Juin.	399.

	Page.
<i>Nature ( la ) considérée sous ses différens aspects. Février.</i>	98.
<i>Nature ( la ) en contraste avec la Religion &amp; la Raison, &amp;c. Février.</i>	109.
<i>Nature ( la ) dévoilée, ou théorie de la nature. Avril.</i>	263.
<i>Observations sur les commencemens de la Société. Avril.</i>	252.
<i>Panegyrique ( premier ) consacré à la gloire du Roi de Sardaigne. Mai.</i>	335.
<i>Philosophie ( la vraie ) Mai.</i>	315.
<i>Poudre vulnérable pour la guérison des Asthmatiques. Juin.</i>	421.
<i>Principes contre l'incrédulité. Mars.</i>	184.
<i>Prix proposés par l'Académie de Dijon. Avril.</i>	264.
<i>Sermons de Bourdaloue. Nouv. Edit. Févr.</i>	106
<i>Spéctateur ( le ) des montagnes, où sont les mines de Saxe. Juin.</i>	409.
<i>Tableau historique de l'esprit de Mr. V. Avril.</i>	251.
<i>Tableau du Ministère de Colbert. Juin.</i>	401.
<i>Théopompe, ou Dialogues apologetiques de la Religion chrétienne. Avril.</i>	253.
<i>Tocsin ( le ) Mai.</i>	341.
<i>Traité du bonheur public. Mars.</i>	185.
<i>Vers de Mr. de Voltaire sur l'ouvrage de Mr. Guibert, concernant la Tactique. Février.</i>	93.
<i>Voyage sentimental. Mars.</i>	183.
<i>Voyageur ( le ) françois, ou la connoissance de l'ancien &amp; du nouveau Monde. Févr.</i>	107.

Fin de la Table de ce volume.